DECOUVERTES SUR LES SECTES ET RELIGIONS



Trimestriel n° 129

1er janvier 2021

PAF du numéro : 2,50 ∈ Abonnement papier : 10 ∈ Abonnement Internet : 3 ∈

Editeur : GEMPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20

Tel. 06 98 02 57 03 gemppi@wanadoo.fr www.gemppi.org

Impression : Cité des associations de Marseille.

Commission paritaire : 73373

Directeur de publication : Didier Pachoud

Reproduction interdite.
Les informations et articles de presse repris
dans cette publication n'engagent que leurs
auteurs.

GEMPPI

Groupe d'Etude des mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu

Fondé en 1988

Association membre de la FECRIS, ONG auprès du Conseil de l'Europe et de l'ONU (ECOSOC)



Droit de réponse de la Nouvelle Acropole (ANAM)

Suite à l'article « témoignage d'un ex-Force Vive du Corps de Sécurité », paru dans le bulletin du GEMPPI N°126 du 01/07/2020 P. 2

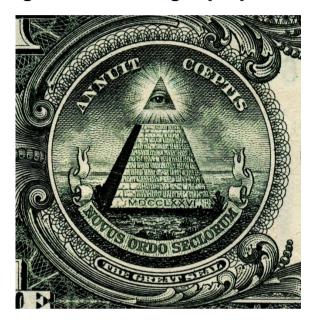
Des mondes à la dérive : réflexions sur les liens entre l'ésotérisme et l'extrême droite

P.5

Ouvrage de Stéphane François – Notes de lecture

Témoignage - Pourquoi j'ai eu le déclic qui m'a fait quitter les témoins de Jéhovah ?

Témoignage d'une ex évangélique pentecôtiste P. 9



Revue de presse

Catholicisme - Enfants de Dieu - Evangéliques - Islam - Judaïsme - La Famille - Ligonnès - Médecines parallèles, Covid19 et complotisme - NXIVM - OKC - Scientologie - Témoins de Jéhovah - Twitter P. 10 à 27

Formation en ligne certifiante

« MOOC prévention du radicalisme islamique » P. 28

Permanences du GEMPPI

Siège national Marseille : 06 98 02 57 03 – 04 91 08 72 22 Permanence d'accueil psychologique : 07 68 31 35 26

-Auvergne: 06 41 46 90 84 -Dordogne: 06 72 71 49 43 -Drôme: 07 52 06 97 81

-Finistère-Morbihan : 06 23 18 49 53

-Limousin: 06 41 46 90 84

-Landes-Pyrénées Atlantiques : 06 08 00 01 03

-Loire: 06 06 70 71 72 -Manche: 06 89 96 79 87

-Meuse-Lorraine (Secticide): 03 29 86 30 32

-Moselle: 06 33 12 99 61 **-Nord**: 06 63 21 97 56

-Paris-Ile de France (ADFI): 01 44 92 30 14

-Rhône: 06 06 70 71 72 -Seine Maritime: 06 62 01 65 80

-Suisse Romande : gemppi-suisse@laposte.net -Val de Marne (SOFI-ADFI94) : 06 87 57 02 09

Droit de réponse de la Nouvelle Acropole (ANAM)

Suite à l'article « témoignage d'un ex-Force Vive du Corps de Sécurité », paru dans le bulletin du GEMPPI N°126 du 01/07/2020



Association Nouvelle Acropole Marseille (A.N.A.M.)

19 Boulevard Louis Salvator 13006 Marseille

GEMPPI
M. le Directeur de la publication
BP 30095
13192 Marseille cedex 20

Marseille le 19 octobre 2020

LRAR et par mail à gemppi@wanadoo.fr

M. le Directeur de la publication,

Suite à la publication récente sur votre site et en ligne, dans votre rubrique « Sectes et mouvances », de l'article intitulé : « La Nouvelle Acropole est-elle une secte ? Témoignage d'un ex-membre du corps de la sécurité de la Nouvelle Acropole (2020) », je vous demande, comme nouveau Président de l'association Nouvelle Acropole Marseille, la suppression immédiate de cet article qui porte atteinte au principe essentiel du contradictoire, du fait notamment de l'anonymat du témoin cité par vous.

Il est rappelé ici que l'identité d'un témoin est indispensable à l'exercice des droits de la défense, qui seront, dans le cas contraire, bafoués. Comment poursuivre un témoin de l'ombre ?

Et aussi quelle valeur peut-on alors accorder à une personne dont on ne sait rien, outre le fait qu'on peut lui faire dire ce qu'on veut. Il est alors permis de s'interroger sur la véracité du récit rapporté et d'émettre des doutes, de s'interroger sur la crédibilité des propos tenus, outre le faire de ne pas savoir si la personne est liée d'une manière ou d'une autre, à votre groupement.

Enfin, à aucun moment, vous n'avez essayé de me contacter pour vérifier les informations, m'entendre, voire publier la voix de l'association dénigrée.

En réalité, cet article servirait de message d'appel pour votre promotion d'une formation payante de MOOC en gestion des risques sectaires, donc à des fins professionnelles, voire commerciales, ce à quoi nous ne voulons, en aucun cas, être associés.

Je vous demande dans tous les cas, et même après suppression de l'article, de publier la réponse que je vous adresse, celle-ci trouvant son fondement dans la possibilité, pour une personne, physique ou morale, nommée ou désignée, de faire connaître ses explications ou ses protestations et de faire cesser le trouble causé par cet article.

Ce droit de réponse est exercé en vertu des textes suivants :

▶ En matière de presse écrite si vous aviez publié dans l'une de vos publications, le texte visé ci-dessus mis en ligne : l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse tel que modifié par l'article 3 de l'ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs dans les textes législatifs ;

Sur Internet (dans votre site et votre compte Facebook): l'article 6 IV et V de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004, pour la confiance dans l'économie numérique (dite loi « LCEN ») et son décret d'application n°2007-1527 du 24 octobre 2007 relatif au droit de réponse.

Je précise que je réponds ici à toutes les imputations faites dans votre article contre notre association et que le droit de réponse est un principe général et absolu dès lors qu'une personne physique ou morale est mise en cause dans un article.

Vous avez donc, comme directeur de la publication, l'obligation de la publier dans son intégralité sans pouvoir en modifier le contenu.

Dans le cas où votre article ferait aussi l'objet d'une publication écrite par vous, je rappelle qu'en matière de presse écrite comme sur Internet, le directeur de la publication est tenu d'insérer la réponse dans les trois jours de la réception de la demande et que vous devez garantir à notre réponse, une audience équivalente à celle du message initial (mêmes présentation et caractères).

Il y a aussi lieu de la mentionner à la place de l'article dont nous demandons la suppression totale et dans la même forme.

A défaut, nous engagerons contre vous une procédure en référé qui permettra d'obtenir la suppression et la publication effective de la réponse, et en réparation du préjudice causé par votre article.

Vous trouverez ci-dessous, la teneur de la réponse dont je demande la publication au nom de l'association Nouvelle Acropole Marseille :

« Nous répondons à l'article publié en ligne sur votre site sous le titre : « La Nouvelle Acropole est-elle une secte ? Témoignage d'un ex-membre du corps de la sécurité de la Nouvelle Acropole (2020) ».

Toute tentative d'analyser une démarche philosophique sous l'angle politique, comme sous l'angle psychanalytique est une approche stérile. Utiliser l'une de ces grilles de lecture ne peut conduire qu'à des absurdités. Et c'est un combat d'arrière-garde qui a été d'ailleurs abandonné.

La démarche philosophique de notre association est inspirée de l'approche socratique qui amène à développer l'esprit critique, l'autonomie de la pensée et l'investigation par soi-même. Elle promeut la culture pour tous, et véhicule un enseignement éclectique d'orient et d'occident dans un esprit de tolérance.

Elle travaille avec des personnalités reconnues du monde culturel, philosophique et scientifique.

Nos pratiques philosophiques proposées ont pour but d'amener dans sa vie quotidienne un regard et un comportement philosophique et elles sont largement inspirées des exercices spirituels des écoles classiques de philosophie que Pierre Hadot a remis au goût du jour. L'un des fondements de ces pratiques est d'ailleurs précisément le dialogue constructif et libérateur, auquel nous avons consacré 2 de nos Cahiers philosophiques.

Le membre qui serait intéressé à faire un travail intérieur, y postule volontairement : il suit alors un module de formation de plusieurs années où il a tout le temps de vérifier si cela correspond ou pas à ses aspirations profondes. C'est un choix personnel et éclairé. L'inverse ne peut résulter que d'une problématique personnelle.

De nombreuses études universitaires et anthropologiques ont démontré le rôle fondamental des symboles et de l'imaginaire dans la construction des civilisations et des cultures qui constituent le patrimoine de l'humanité, et ce, afin de forger l'humain dans l'homme. Nouvelle acropole n'est pas la seule à penser que leur disparition prive l'homme de son humanité et fragilise nos sociétés, les rendant perméables aux superstitions et obscurantismes de toutes sortes, comme cela est développé dans les travaux sur la postmodernité des sociologues Régis Debré, Michel Maffesoli, ou Frédéric Vincent.

Ainsi, concernant les rites de passage, il est clair que leur dimension symbolique fait défaut dans le monde contemporain, alors qu'ils font partie de la dimension profondément humaine de toute société, comme le jugent nombre de psychologues, sociologues et d'anthropologues.

A l'instar de plusieurs grands courants philosophiques, nous promouvons effectivement un combat intérieur, dans l'esprit du guerrier pacifique pour lutter contre la tyrannie de l'ego.

Notre positionnement contre toute forme de violence est développé dans l'ouvrage de Fernand Schwarz « Persée, le guerrier de la paix ».

Que nous remettions en valeur la relation maître-disciple n'a rien d'original. Vieille comme le monde, elle est le fondement multimillénaire, en orient comme en occident, de tout enseignement authentique à la vie intérieure.

Est-il bon de rappeler que les philosophies, spiritualités n'ont jamais eu de visée totalitaire mais de libération intérieure de l'homme ?

Pas de surhomme donc mais des individus imparfaits qui se transforment afin que la société puisse s'améliorer de l'intérieur. Le monde se construit sous l'impulsion d'hommes et de femmes mus par un idéal et capables de dépasser leur intérêt particulier.

Dans notre association, enfin, point d'esprit de communauté : les membres vivent leur vie, adhérent et quittent librement.

Des dizaines de milliers de personnes passent dans nos stages et cours. Nous ne retenons personne. La porte est grande ouverte!

Enfin, faut-il ajouter que nous conservons de très bons rapports avec nos anciens élèves qui sont nombreux à venir ponctuellement assister à nos activités.

Et s'il y a en a qui n'apprécient pas ce que nous proposons, c'est le libre jeu de la république. Mais dans ce cas qu'ils s'expriment au grand jour, et pas sous la vague apparence d'un témoin anonyme dont le lecteur de votre article est en droit de douter même de l'existence, au-delà de la réalité des propos. Comme la démocratie commande aussi de donner la parole à ceux que l'on critique. C'est ce droit fondamental à l'expression que nous exerçons ici ».

Je vous prie de recevoir mes sentiments distingués.

M. Antoine HERISSEAU

Président de l'Association Nouvelle Acropole Marseille

« Des mondes à la dérive : réflexions sur les liens entre l'ésotérisme et l'extrême droite ».1

Autour de la lecture de l'ouvrage de Stéphane François, politiste et historien des idées

Ce texte est présenté par l'auteur comme une boîte à outil pluridisciplinaire au sens où il y utilise des notions issues de l'histoire des idées, de la sociologie, de la psychologie et de l'ethnologie dans le but de comprendre l'évolution des droites radicales européennes. Il est question dans cet ouvrage des milieux politiques radicaux. L'auteur entend ici par radicalisme politique, le refus des règles de la démocratie parlementaire. Ce texte a pour but de poser une nouvelle approche, pluridisciplinaire, de l'extrême droite et de ses multiples tendances car l'on constate actuellement une évolution, une recomposition des droites radicales européennes. Cette nouvelle perspective permettrait une compréhension originale du phénomène, de son histoire, de ses idées et des modalités de diffusion de ses discours.

Stéphane François emprunte tout d'abord au sociologue Guy Rocher sa définition de la culture : « un ensemble lié de manières de penser et d'agir objectives et symboliques, partagé par une pluralité de personnes, et servant à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. » ² Pour l'auteur, le postulat de base est l'existence d'une culture ou subculture spécifique à l'extrême droite dont l'ésotérisme et le conspirationnisme sont des éléments constitutifs importants. Stéphane François propose deux hypothèses complémentaires pour la compréhension de cette subculture de droite radicale. Ainsi, pour l'auteur l'utilisation de l'ésotérisme et de théories conspirationnistes poursuit deux buts stratégiques :

- Une stratégie interne d'une part, au sens où elle vise les militants d'extrême droite : l'engagement politique est une vision du monde qui s'exprime librement dans cette *subculture*, et qui en retour renforce la cohésion du groupe.
- Une stratégie externe d'autre part, au sens où elle vise un public plus large. En effet, en raison d'une faiblesse numérique, les militants de la droite radicale utilisent des discours conspirationnistes et ésotériques comme outils de propagande, de diffusion de leurs idées, mais également comme vecteurs de subversion c'est-à-dire d'acceptation de ces idées par des milieux plus éloignés.

L'historien et sociologue Emile Poulat replace l'émergence de l'ésotérisme dans l'histoire de la pensée occidentale. Celle-ci résulterait du conflit entre les pensées théologique et scientifique. De fait, la vision ésotérique doit être vue comme un savoir différent et une conception alternative du monde. En cela, elle est appréciée des milieux radicaux.

Selon Stéphane François, l'influence de l'ésotérisme dans les milieux radicaux de droite procède par trois biais :

D'une part, au travers du discours politique et idéologique, d'autre part, par la condamnation de l'ésotérisme ou de sa supposée action cachée au sein des sphères politiques consensuelles : c'est le cas des discours complotistes, conspirationnistes et ésotérico-conspirationnistes qui se structurèrent dans les années 1930-1940 puis dans les milieux collaborationnistes. Enfin, comme évoqué précédemment, l'ésotérisme est utilisé comme moyen de propagande et de subversion, via l'interprétation ésotérique de faits politiques par des auteurs et éditeurs d'extrême droite par exemple. C'est le cas du supposé « occultisme nazi » qui est l'un des thèmes de prédilection de la droite radicale. Il s'agit de la tentative d'explication et de justification des crimes nazis par l'hypothèse occultiste. Par exemple, Hitler serait un médium, un agent des forces occultes. Ces thèses laissent donc place à des affirmations révisionnistes, parfois surprenantes (telle que celle-ci : Hitler se serait enfui vers le pôle sud en soucoupe volante).

5

¹ François Stéphane. *Des mondes à la dérive : réflexions sur les liens entre l'ésotérisme et l'extrême droite*, Éd. de la Hutte, Valence d'Albigeois, 2012.

² François Stéphane, op.cit. p7.

Les éléments de « l'occultisme nazi » et de l'ufologie se retrouvent à la confluence de différentes subcultures telles que l'occultisme plus large, le new age et les idées radicales de droite. Le point commun étant le conspirationnisme qui se répand plus largement par ces biais depuis la décennie 1980. Il est à noter que le mouvement new age a également une histoire qui s'enracine dans l'idéologie völkisch. Cette tendance, empreinte de retour à la nature, de paganisme mais aussi d'antisémitisme, se trouve à la base du national-socialisme. En pratique l'idéologie völkisch prône notamment les pseudo-soins et le végétarisme. Cette généalogie du mouvement new age expliquerait la contigüité de celui-ci avec des idées hétérodoxes et notamment la porosité des discours conspirationnistes dans ces milieux. En cela, le mouvement new age n'est pas apolitique. Pragmatiquement, les communautés inspirées par les thèmes new age sont souvent caractérisées par la cohabitation de divers éléments tels que des pseudo-soins nonconventionnels et le refus total ou partiel de la médecine scientifique occidentale, des modes de vie coercitifs régissant notamment les sphères de l'alimentation, du sommeil et de la sexualité et la hiérarchisation des membres au sein du groupe.

Le sociologue Dan Sperber explique, quant à lui, qu'il n'y a pas de génération spontanée des idées. C'est la notion de contagion des idées. Ainsi, les éléments des thèses conspirationnistes sont issus de la synthèse de théories plus anciennes réorganisées de façon novatrice. C'est ce qu'il est possible de constater via le lien entre pseudo-thérapies et conspirationnisme ou encore entre les fausses informations dans le domaine de la santé et les motifs conspirationnistes encore.

L'un des buts de ces sujets ésotérico-politiques est de diminuer le malaise d'une époque, mais il en est également un reflet. Les théories du complot sont une réponse à une peur de l'avenir entretenue parfois par des discours écologiques ou millénaristes. Le péril technologique ou le capitalisme étant assimilés à l'apocalypse. On retrouve par exemple dans la presse *new age* de nombreuses occurrences de thèmes conspirationnistes dans des articles condamnant les élites mondialisées. Ces textes se noient aisément dans d'autres aux thématiques ésotérico-spirituelles et écologiques.

Les théories complotistes ont pour but de simplifier l'espace politique par une interprétation de l'histoire contemporaine - voire de la totalité de l'histoire humaine parfois, comme dans les démonstrations créationnistes. Dans ces différentes thèses, les faits historiques seraient le résultat de forces obscures poursuivant des objectifs inavouables. La conspiration revêt en général une forme hiérarchique. A la base se trouvent les manipulés. En situation intermédiaire se trouvent les complices actifs. Au sommet enfin se situent les manipulateurs qui s'emploient à dominer le monde, c'est-à-dire à contrôler la vie politique, sociale et économique. Il s'agirait pour cela de substituer aux pouvoirs légitimes l'autorité de pouvoirs occultes.

Stéphane François rappelle que les thèses conspirationnistes sont communes aux milieux radicaux de droite et de gauche, la figure emblématique de l'ennemi jouant un rôle important. Les points communs entre ces deux milieux sont la paranoïa, le refus du système, la critique exacerbée, l'antisionisme et l'antisémitisme enfin. Citons par exemple les thèses courantes à l'extrême gauche depuis la décennie 1990 du complot américano-sioniste. Selon le cas, l'ennemi peut aussi bien être le Juif, le fasciste, le franc-maçon, les illuminati...

L'un des fantasmes prégnants dans les thèses conspirationnistes est la volonté d'une société totalement transparente. Or, une telle société ne peut être que totalitaire comme l'ont montré Foucault et Deleuze avec leurs notions, respectivement, de société disciplinaire et de société de surveillance.

L'auteur fait appel aux explications des théories psychologiques afin d'expliquer les tendances conspirationnistes. Ainsi, dans la dynamique interprétative paranoïde, la présence ou l'absence de preuve peuvent être comprises comme un signe. N'importe quel fait ou absence de fait peut alors servir à confirmer la validité d'une thèse conspirationniste. Celles-ci sont par ailleurs indissociables de la dénonciation de faits ou d'un complot. Dans l'interprétation paranoïde, l'hostilité est dirigée contre un groupe, une culture, une société et non contre un unique individu. Par ailleurs, le pouvoir que l'on prête à l'ennemi est, par utilisation d'un mécanisme projectif, celui que l'individu désire pour luimême. La projection permet également une vaine tentative de rationalisation, de justification des sentiments. Ainsi, dans un délire paranoïde, il est possible de haïr l'autre car le sentiment de haine lui est imputé.

Pour les adeptes de théories conspirationnistes, la pensée dominante est perçue comme fausse car elle s'impose par l'action d'organisations secrètes et non par l'argumentation. Ces forces obscures cacheraient la vérité et désinformeraient par le biais de l'éducation et des médias. De telles affirmations peuvent émaner de sources incertaines. Cependant, si les circonstances sont favorables, comme lors de périodes propices à l'anxiété telles que

les crises économiques ou sanitaires par exemple, les théories complotistes peuvent être intégrées à un système de croyances puis, secondairement, à la mémoire collective. C'est là l'une des visées à moyen terme de l'utilisation des thèses conspirationnistes.

Il est également nécessaire de prendre en compte l'aspect hétérodoxe - c'est-à-dire la référence à une pensée divergente de la pensée communément admise dans une société - des cultures et *subcultures* d'extrême droite. Cet aspect semble assez peu envisagé par la recherche sur ces sujets actuellement selon Stéphane François. Par exemple, certains procédés sont utilisés par les droites radicales, tel que le recours à la philosophie traditionaliste dite pérennialiste - cherchant à montrer la permanence d'une lutte de pouvoirs installés contre une tradition éternelle : la vérité cachée. Dans ce but, les traditionalistes se réfèrent notamment aux doctrines ésotériques et mystiques voire à la gnose. Pour les éléments les plus radicaux de ces milieux radicaux, comme les groupes négationnistes ou conspirationnistes, l'université diffuse un faux savoir contre lequel il leur faut lutter par la diffusion de leurs discours idéologiques. Il s'agit donc là d'une contestation radicale de la pensée dominante. L'auteur ajoute de plus que ce rejet des instances officielles de régulation des savoirs - que sont notamment les universités, l'éducation nationale, les publications de recherches - légitimise leur propre système de pensée et maintient une cohésion de groupe.

L'auteur encourage enfin une recherche pluridisciplinaire en proposant une méthodologie, en vue d'une compréhension des droites radicales dans leur perspective d'évolution. L'analyse des discours idéologiques pourrait être développée en quatre points, dont chacun doit être envisagé sous l'angle des contenus, des réseaux de diffusion et des récepteurs de ces messages :

- 1) Analyse du contenu des discours dans une démarche de comparaison entre les différents groupes de droite radicale (Y a-t-il des convergences, des divergences ou même des oppositions ?)
- 2) Analyse des organisations internationales des droites radicales.
- 3) Analyse des contenus spirituels des droites radicales afin de comprendre la portée de ce type particulier de discours et son enjeu psychologique notamment.
- 4) Analyse des moyens de diffusion des discours idéologiques dans les champs culturels, comme par le biais de chansons ou d'un type particulier de littérature par exemple.

En conclusion, Stéphane François rappelle que ces éléments de croyance sont l'expression de la culture de ces milieux, toujours en activité, en recomposition, en renouvellement.

L'auteur se réfère à la notion de mythe, de Lévi-Strauss, utile à la compréhension de ces éléments de croyance. En effet, un mythe propose une grille d'analyse qui confère un sens à la société, à son histoire. La grille de compréhension du mythe sert à articuler des contenus épars, parfois contradictoires, en un ensemble cohérent. Dans le cas plus précis des droites radicales, leur vision de la société présente la condamnation du monde moderne à plusieurs égards, comme on le retrouve dans de nombreuses thèses conspirationnistes. Ainsi, il est possible de parler dans ce cas de système mythologique car, d'une part les droites radicales sont un système doté d'une généalogie, de mécanismes de fonctionnement propres, de perspectives, et d'une vision du monde qui met en cohérence des événements divers ; d'autre part, ce système a une influence majeure sur la vie sociale des militants mais aussi de personnes plus éloignées de ces thèses, comme il a été démontré.

En faisant appel notamment à cette notion de système mythologique, Stéphane François propose de répondre aux questions suivantes : Pourquoi les discours complotistes et conspirationnistes, bien qu'aberrants, sont-ils populaires ? Et pourquoi les milieux d'extrême droite sont-ils particulièrement attirés par ces discours d'une part, et par l'ésotérisme d'autre part ? Ainsi, selon l'auteur, ces mythes, ces ensembles organisés de contenus, proposent une part d'illusion en rendant sa grandeur à un peuple, une nation. Le sentiment de frustration face à la dureté générée par les événements et l'impuissance ressentie alimente une nécessité d'autre, non dans le sens de reconnaissance d'une altérité, mais de radicalement autre, hors système.

Pour approfondir la question vous pouvez vous reporter aux ouvrages suivants de Stéphane François :

- L'Extrême droite et l'ésotérisme. Retour sur un couple toxique, Paris, Critica Masonica, hors série n°1, 2016.
- -Un XXI^e siècle irrationnel ? Analyses pluridisciplinaires de pensées « alternatives », Paris, CNRS Éditions, 2018 (dir.)

Témoignage - Pourquoi j'ai eu le déclic qui m'a fait quitter les témoins de Jéhovah (TJ) ?

Pourquoi en quelques mois je me suis réveillé d'un endoctrinement de 30 années ? Il y a sûrement de très nombreux facteurs et régulièrement je me souviens de moments où, bien qu'encore endoctriné, des doutes venaient perturber ma foi de témoin de Jéhovah. Je ne compte plus le nombre de fois où je m'étais « perdu » sur des sites apostats*, presque convaincu par leurs arguments. Par ailleurs, combien de fois d'autres croyants ont mis à mal mes propres croyances ? Je me souviens de quelques discussions houleuses durant lesquelles, même si je défendais la doctrine TJ, je sentais au fond de moi qu'il y avait des failles dans mon raisonnement.

Mais lorsque je parle de mon réveil, il y a un déclic que je cite immanquablement, celui qui s'est produit en regardant une vidéo produite par l'organisation.

Tranquillement installé sur mon canapé, je dévorais comme chaque mois les paroles d'un membre du collège central. Le thème abordé : comment l'organisation produit des publications aussi exactes que possible. Durant son discours, David Splane propose un jeu : il va présenter à l'écran des affirmations et on devra deviner si elles sont vraies ou fausses puis comprendre pourquoi. L'intention est bonne et le jeu me plaît. Première affirmation : le grand sphinx d'Égypte a été construit vers 2550 avant notre ère. Cette information provient d'une encyclopédie donc dans ma tête je réponds que cette affirmation est exacte puisqu'elle provient d'une source fiable. Mais M. Splane ne l'entend pas de cette oreille : « le problème, c'est la date », dit-il avec assurance, « le déluge a eu lieu 200 ans après ». Selon lui, comme il est peu probable que le sphinx ait survécu au déluge, la date est erronée. Et...c'est tout, l'explication s'arrête là ! À ce moment précis, je ressens un profond malaise. Pour la première fois, je décelais et prenais conscience d'une erreur manifeste dans le raisonnement de quelqu'un qui est censé tout savoir, en tout cas aux yeux d'un TJ.

Étant resté sur ma faim, j'attends la fin de la vidéo pour me pencher sur ce sujet. Je cherche dans les publications des TJ, rien de plus. Aucune autre date proposée pour la construction du sphinx et aucune autre explication liée au déluge. Alors je me mets à chercher sur internet et de fil en aiguille ma croyance en ce déluge biblique s'étiole jusqu'à s'effacer complètement. L'encyclopédie donnait bel et bien la bonne date pour le sphinx, il n'y a pas de doutes. C'était le déclic dont j'avais besoin, celui qui m'a poussé à remettre en question toutes mes croyances, à lire les livres de différents apostats* puis à m'intéresser de plus près à la science qui m'avait toujours intéressé mais que je ne voyais qu'à travers le prisme de mes croyances. Progressivement je suis devenu athée.

Pourtant ce n'était pas gagné, quelques mois avant ces évènements, je participais à une formation organisée pour les anciens** des assemblées locales. J'étais responsable de différentes activités organisées par les TJ dans ma ville et j'animais l'étude de la Tour de Garde chaque semaine. La Tour de Garde est une revue publiée par les TJ et chaque semaine un article est examiné lors de la réunion du week-end. C'est essentiellement grâce à cet examen par questions et réponses que les différentes doctrines sont rappelées ou enseignées aux adeptes. Par ailleurs, j'étais pionnier permanent donc je consacrais 840 heures par an à l'activité bien connue des TJ: la prédication (Porte à porte, etc.). J'étais donc complètement investi dans cette organisation. Tous mes choix étaient orientés par elle et pour elle.

Alors au-delà du déclic qu'est-ce qui m'a permis de sortir ? Pourquoi je n'ai pas ignoré mes doutes et cherché à renforcer ma foi comme le demandent souvent les TJ ?

C'est sans aucun doute, le fait d'apprendre à penser avec méthode ou autrement dit, découvrir l'esprit critique et les outils d'auto-défense intellectuelle qui vont avec. Mon réveil est intervenu alors que j'étais engagé dans une formation professionnelle qui m'a également initié aux méthodes employées par la recherche scientifique. Alors tout en continuant à lire et écouter des apostats*, j'ai aussi commencé à m'intéresser à des chaînes YouTube comme *La Tronche en Biais*, *Hygiène Mentale*, *Defakator*, etc. J'ai lu Dawkins, Hawking, Hitchens. Je me suis intéressé à la manière dont la connaissance est produite et ce qui rend un contenu fiable ou non. Justement le thème abordé dans la vidéo qui a produit mon déclic!

Mon réveil a aussi pris un tournant quand j'ai commencé à discuter avec des ex-TJ, puis quand je me suis mis à parler de l'organisation jéhoviste sur Twitter. Analyser mon ancienne foi et écrire à ce sujet a été libérateur. Lire les réactions de personnes extérieures au mouvement m'a aidé à comprendre que j'étais sur la bonne voie.

Par conséquent, c'est un ensemble d'événements qui a conduit à ma sortie du mouvement. Il a fallu un déclic pour tout faire basculer mais celui-ci n'aurait pas eu lieu si je n'avais pas eu de doutes avant. Et je ne serais pas allé plus loin si je n'avais pas eu accès à tout ce contenu sur l'esprit critique et sur l'organisation des témoins de Jéhovah elle-même. C'est pour cette raison que je continue à écrire sur Twitter au sujet des témoins de Jéhovah. Je reste également actif sur des groupes Facebook d'ex-TJ où parfois certains TJ viennent se perdre, sûrement grâce à leurs propres doutes.

Témoignage d'une ex évangélique pentecôtiste

Voici maintenant plus de 3 ans que je suis sortie d'un mouvement évangélique pentecôtiste. J'ai adhéré à ce mouvement malgré moi, lors de la conversion de ma mère lorsque j'avais 7 ans. Etant isolées elle et moi, nous avons trouvé au sein du milieu évangélique, une sorte de famille. Je me suis donc construite en suivant les préceptes de l'église, pour ne pas être comme « les gens du monde ». Dans l'église, il y avait toutes sortes de familles : celles qui comme nous, étaient en situation difficile et pour les autres, c'était le schéma classique de la famille. J'ai très vite ressenti le clivage, notamment à travers la pitié des autres membres. Ça accentuait bien notre condition de précarité et j'en avais honte, surtout lorsqu'on priait devant toute l'assemblée pour nos problèmes financiers, pour le « nondivorce » de mes parents, etc. Bien souvent, j'ai remarqué que l'église connaissait tous les problèmes des personnes fragiles, plus faibles, tandis que nous, ne connaissions quasiment rien de ceux qui étaient au sein de l'élite. Car oui, il y avait une élite : inaccessible pour nous autres, les pauvres. Les clans se formaient aussi bien parmi les adultes que parmi les plus jeunes. Et si on se plaignait de ça, on nous faisait bien comprendre que c'était de notre faute, car « on ne voulait pas s'intégrer ». Cette phrase, je l'ai entendue des centaines de fois. Mais les phrases culpabilisatrices, cela ne manquait pas dans l'église : « tu as un dysfonctionnement spirituel » « tu ne lis pas assez ta bible » « ça ne marche pas comme ça avec le Seigneur ».

Dans le milieu pentecôtiste, s'il y a bien un objectif à atteindre, c'est le « baptême du Saint-Esprit », qui en gros consiste à singer littéralement un passage du Nouveau testament « Comme Pierre prononçait encore ces mots, le Saint Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole. Tous les fidèles circoncis qui étaient venus avec Pierre furent étonnés de ce que le don du Saint Esprit était aussi répandu sur les païens. Car ils les entendaient parler en langues et glorifier Dieu. » (Actes 10 : 44-46)

D'un côté, il y a ceux qui y ont accès, qui « parlent en langues », donc plus « proches du Seigneur », plus saints, presque parfaits... puis les autres. Alors on prie, on cherche d'où vient le blocage, (un péché non avoué ?), on t'impose les mains lors de l'appel de la prière devant les anciens, on s'acharne là-dessus jusqu'au déclenchement éventuel d'un effet placebo.

Et finalement, on vit en permanence avec l'idée qu'on n'est pas à la hauteur, on se remet en question, on rentre le dimanche chez soi le cœur lourd parce qu'on n'a pas de « dons ».

« Et si le Seigneur m'aimait moins que les autres ? »

Ce milieu n'aide pas à avoir une bonne estime de soi. Le moindre faux pas et c'est le risque de tomber dans le péché. Les « gens du monde » (non évangéliques), il ne faut surtout pas être comme eux car ils ne connaissent pas « la vérité » et sont aveuglés par les choses de ce monde. Voilà un échantillon d'idées qui nous sont inculquées dès le plus jeune âge.

De mon côté, je n'ai jamais pu m'empêcher de fréquenter mes amis non chrétiens. C'est ce qui m'a permis de garder un brin de lucidité pendant toutes ces années de formatage spirituel.

Peut-être vous demandez-vous comment j'en suis sortie? Ce qu'il faut d'abord savoir, c'est qu'on nous enseigne que si on quitte l'église locale, alors on prendra le risque de se faire dévorer par le diable, et bien évidemment, de perdre le salut de notre âme, un concept extrait encore littéralement du Nouveau Testament : « le Diable rôde comme un lion rugissant cherchant qui il dévorera » (I Pierre 5.8).

^{*}Apostat : personne qui a abandonné la foi en sa religion, ici ex-adepte des témoins de Jéhovah

^{**}Les anciens sont les responsables des congrégations locales. Pour faire une comparaison, c'est une fonction assez proche de celle des pasteurs évangéliques.

Dans mon cas, ce sont EUX, qui m'ont mise à la porte. En effet, les fidèles ont toléré mon premier enfant né hors mariage lorsque j'avais 20 ans. D'autant plus que nous étions plusieurs jeunes filles dans cette situation au sein de l'église à cette même époque. Les autres ont « régularisé leur situation » en se mariant. Sept ans plus tard, je suis tombée dans les filets d'un pervers narcissique (un vrai de vrai, je précise), qui était marié avec une fidèle de l'église. Comme toute bonne chrétienne, j'en ai parlé au pasteur et sa femme, pour me « confesser » et me libérer de ce poids qui était trop lourd à porter. La seule réponse que j'ai eue fut : « dis à cet homme de ne plus venir te voir, nous on va prier pour que tu trouves un mari ». Six mois ont passé, la relation ne s'était pas arrêtée, j'étais en début de dépression et je suis tombée enceinte de cet homme. Lorsque c'est arrivé aux oreilles du pasteur, j'ai été convoquée dans son bureau avec un ancien de l'église (que je considérais comme un oncle). « Ce que tu as fait est inadmissible, on va se réunir pour prendre la décision de t'exclure, car dans cette église, tu n'es pas prioritaire. » (Par rapport à la femme qui a été trompée et qui fréquentait l'église). Depuis ce jour, je n'ai plus jamais remis les pieds dans une église évangélique. Les membres m'ont quasiment tous tourné le dos, ils ont tout fait pour ressouder le couple (avec succès) et ont donc accueilli le pervers narcissique à bras ouverts dans leur assemblée évangélique, car c'était une âme à sauver. On a « supprimé » mon existence dans cette église d'autant plus facilement que - ma mère étant décédée depuis quatre ans - je n'avais plus aucun lien avec eux. Selon les dires, ils priaient parfois pour moi lors de leurs réunions...

Ces personnes se prennent pour des psychologues, des juges, des médiateurs, en se servant du nom de Jésus ou de la Bible pour justifier leurs décisions. Imaginez, on considère Dieu et Jésus comme les piliers de nos vies, et ce sont de ces noms-là que l'église se sert pour vous évincer. L'amour inconditionnel est souvent prêché, cependant, je n'ai jamais ressenti autant de haine envers quelqu'un qu'à travers les actes de ces chrétiens.

Au fil du temps, je réalise encore l'emprise qu'a eue cette secte sur ma vie, comment cela m'a conditionnée, les dégâts incommensurables que leurs actions (rejet, jugement, manipulation...) peuvent engendrer sur des personnes vulnérables et fragiles. Aujourd'hui, je fuis tout ce qui est religieux, je ne veux plus de maître à penser, je découvre une vie où j'apprends à être bienveillante envers moi-même et à m'aimer telle que je suis.

A tous ceux qui sont sortis de là : je suis sincèrement heureuse pour vous, la liberté d'être et de penser par soi-même sont des éléments précieux dans la vie d'un être humain.

REVUE DE PRESSE

CATHOLICISME ET DISSIDENTS

Ancien nonce condamné : le Saint-Siège « prend acte » de la décision des juges

La Croix - Loup Besmond de Senneville (à Rome), le 18/12/2020. Le Vatican a affirmé vendredi 18 décembre son « respect pour les autorités judiciaires françaises », après la condamnation de l'ancien nonce Luigi Ventura en France à 8 mois de prison avec sursis pour agressions sexuelles. Trois jours après la condamnation par la justice de son ancien représentant en France, le Saint-Siège a « pris acte », vendredi 18 décembre, de la décision des juges français. « Le Saint-Siège a pris acte de la sentence prononcée contre S.E. Mgr Luigi Ventura », peut-on lire dans un communiqué de quelques lignes. « L'avocat du prélat a réaffirmé son innocence. Le Saint-Siège confirme son respect pour les autorités judiciaires françaises, avec lesquelles Mgr Ventura a toujours manifesté une volonté de collaboration », poursuivent les auteurs du communiqué. Mgr Luigi Ventura a été condamné, mercredi 16 décembre, à 8 mois de prison avec sursis pour agressions sexuelles sur quatre jeunes hommes. Au cours du procès, qui s'est tenu à Paris, les quatre hommes ont expliqué avoir subi des « mains aux fesses » de la part de l'homme d'Église. Vers un appel ? En plus de la prison avec sursis, celui qui fut nonce en France entre 2009 et 2019 a été condamné à verser à ses victimes 23 000 € comprenant les dommages et intérêts et les dépens...Mais le communiqué du Vatican ne précise pas que le nonce, dont – fait rarissime — l'immunité diplomatique avait été levée par le Saint-Siège, s'acquittera bien de cette somme. Car l'immunité levée par Rome permettait au nonce de comparaître devant une juridiction mais pas d'exécuter sa peine.

Abus : L'Église catholique perd son appel à garder secrets les noms des auteurs de sévices

Nz Herald 26 Nov, 2020. L'Église catholique a perdu sa tentative de garder secrète l'identité des auteurs et des personnes accusées de dissimuler les abus lors de la prochaine audience de la Commission royale d'enquête sur les abus de pouvoir. L'audience, qui débutera lundi à Auckland, permettra d'entendre des survivants d'abus historiques dans le cadre de soins confessionnels, et les processus de réparation qui ont suivi. L'Église catholique - dans une demande soutenue par l'Église anglicane et l'Armée du Salut - a déclaré qu'elle avait demandé des ordonnances de non-publication parce qu'elle n'avait pas eu assez de temps pour contacter les personnes qui seraient nommées, et les familles des personnes aujourd'hui décédées..."Certains survivants attendent depuis 65 ans d'être entendus, et cette demande de dissimulation de noms associés à d'horribles abus sexuels leur a causé une énorme inquiétude."

Lors de l'audition contextuelle de l'année dernière, les églises avaient accepté d'être ouvertes et transparentes et de se concentrer sur les victimes et les survivants tout au long du processus, a déclaré M. Heasley.

"Cette demande n'avait aucun sens, c'est le même vieux livre du secret et des dissimulations".

La représentante de l'Eglise catholique Catherine Fyfe a déclaré qu'ils avaient demandé des ordonnances provisoires de non-publication parce qu'il aurait pu y avoir des conséquences traumatisantes pour les membres de la famille qui auraient pu ne pas savoir que ces personnes seraient nommées, et ne l'entendraient que par les médias...- La Commission royale d'enquête sur les mauvais traitements infligés aux enfants, aux jeunes et aux adultes vulnérables placés en institution de 1950 à 1999. Elle peut également examiner les expériences de maltraitance ou de négligence en dehors de ces dates. - En novembre, 2277 personnes s'étaient inscrites auprès de la Commission royale, dont 1930 ont été définies comme des survivants. Les autres sont des défenseurs des survivants et des membres de la famille des survivants. Les commissaires ont également tenu 578 séances privées... https://www.nzherald.co.nz/nz/abuse-in-care-catholic-church-loses-bid-to-keep-names-of-abusers-secret/LWKGQPL3PW47HNLL4ADXONJ35Q/

Perpignan. Un ancien curé condamné en appel à 20 ans de prison pour viols sur mineurs

Ouest-France avec NG.- Publié le 22/09/2020. La cour d'assises de l'Aude a condamné en appel un ancien curé de Perpignan à 20 ans de réclusion criminelle pour les viols et agressions sexuelles de trois garçons mineurs. Les faits se seraient déroulés entre 2006 et 2009. Le quinquagénaire avait écopé de quinze années de réclusion en première instance. Il a l'intention de se pourvoir en cassation...

Coups, séquestration, exorcisme forcé... Enquête sur les violences conjugales chez les cathos intégristes

Timothée de Rauglaudre & Jade Serrano - NEON en octobre-novembre 2020

INFO NEON – Nous avons enquêté sur les violences subies par des femmes adeptes de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, où des abbés exhortent à « la patience » les femmes battues et interviennent parfois pour les faire revenir au foyer.

« Mon mari m'a giflée, insultée, a brisé plusieurs de mes téléphones, m'a poussée dans les escaliers, m'a cramponné la tête en me la fracassant sur le volant de la voiture. » Elevée dans le milieu traditionaliste de la **Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X**, Victoire*, 32 ans, a connu une enfance heureuse dans sa famille adoptive. En 2009, à 20 ans, elle épouse un homme un peu plus âgé qu'elle fréquente depuis déjà plusieurs années. Lui aussi est un fidèle de la Fraternité. Tous deux s'installent en Vendée. **Selon leurs croyances de fervents catholiques, ils auront six enfants tout au long de leur relation.** Pour autant, Victoire vit un calvaire. Après an d'union, son mari, déjà insultant, commence à lui donner des coups : « J'ai déposé une main courante à la gendarmerie de mon village, mais pas de plainte. J'étais encore dans la culpabilité, même si je commençais à réaliser que son comportement n'était pas normal. **Il venait de me casser le sternum, c'était très grave.** » La police saisit le parquet ; le mari de Victoire est condamné à 18 mois de prison dont 10 avec sursis.

Fondée en 1970, la Fraternité compte entre 150 000 et 600 000 fidèles

Tout le temps de cette union, Victoire se confie à l'abbé R., son directeur de conscience à la Fraternité, c'est-à-dire celui qui sert de confident à la famille. Il l'exhorte à la patience. « Selon lui, je paie pour mes péchés. Mon héritage socioculturel lié à mon adoption est la raison pour laquelle mon mari me bat », raconte-t-elle. Née à Madagascar, la jeune femme noire est adoptée par un couple de Français à l'âge de quatre ans. Le prêtre lui aurait même fait subir deux exorcismes. « Il disait que j'étais bipolaire. »

Société de prêtres traditionalistes attachés à la soutane et à la messe en latin, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X rejette les réformes modernistes du Vatican, y compris la liberté religieuse et le dialogue avec les autres courants chrétiens. **Ni excommuniée, ni reconnue formellement par l'Église, la Fraternité est souvent qualifiée d'« intégriste ».** Fondée en 1970 par l'évêque français Marcel Lefebvre, elle compterait entre 150 000 et 600 000 fidèles à travers le monde. En France, elle est parfois mentionnée dans la presse pour ses liens avec l'extrême droite, notamment le mouvement politique Civitas, connu pour vouloir « rechristianiser la France ». En 2012 et 2013, **Civitas** et des prêtres de la Fraternité défilaient côte à côte contre l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, fustigeant « l'homofolie ».

Chez les lefebvristes, la télévision est considérée comme le Diable

A cœur du Quartier latin, à Paris, la Fraternité occupe depuis 1977 l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, son bastion parisien. Non loin du parvis de l'église, un bouquiniste vend des livres empreints de la doctrine traditionaliste. Entre la biographie du maréchal Pétain et un ouvrage sur le Ku Klux Klan, une Bible en latin. Chez les lefebvristes, la télévision est considérée comme le Diable. Les adeptes rejettent toute forme de modernité, même dans leur quotidien. D'après son rapport de 2017, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a reçu trente interrogations sur la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, notamment par des proches coupés de membres de leurs familles devenus lefebvristes.

Nous avons recueilli plusieurs témoignages de femmes qui déclarent être victimes, comme Victoire, de violences sexistes couvertes, justifiées, voire provoquées selon elles par la Fraternité Saint-Pie-X, qui n'a pas répondu à nos sollicitations d'interview. En filigrane de leurs parcours douloureux se dessine un système patriarcal de droit divin, diffusé d'après elles par la communauté intégriste dans ses préceptes religieux.

Les violences que subit Victoire de la part de son mari, et qu'elle nous raconte, sont aussi bien physiques que psychologiques ou économiques. Il lui interdit de travailler, et en vient même à brûler ses chéquiers, lui reprochant de « ne pas savoir gérer l'argent du couple ». Elle raconte qu'en 2017, l'homme lui aurait cassé une seconde fois le sternum. Victoire prend ses six enfants sous le bras et s'enfuit en voiture. Réfugiée dans un centre social, elle reçoit des appels de l'abbé R., qui la menace d'être excommuniée de la Fraternité. Il la convainc de reve nir au foyer. « J'étais sous l'emprise de son charisme, de son vocabulaire ecclésiastique et évangélique. » Six mois plus tard, elle parvient tout de même à quitter définitivement son mari, par l'entremise de l'abbé R. qui le convainc d'aller vivre un temps chez sa belle-sœur. « J'allais enfin être libérée de mon bourreau. Pour la première fois, il quittait notre foyer avec un sac d'affaires. » Mais la Fraternité Saint Pie X, elle, n'en a pas fini avec Victoire...

« Pour eux c'était normal, c'était mon père qui décidait pour moi »

Un jour, d'après le récit de la jeune femme, son père et un de ses frères lui rendent visite dans sa résidence étudiante. Ils la font monter dans la voiture, lui prennent son téléphone et son ordinateur. Elle restera, durant cinq mois, séquestrée dans le couvent des dominicaines de Fanjeaux, dans l'Aude, alors géré par un prêtre de la Fraternité, l'abbé S. « Je n'imaginais pas qu'ils puissent en arriver là, pourtant je suis issue du même milieu. Le prêtre était au courant que j'étais là contre mon gré, pour eux c'était normal, c'était mon père qui décidait pour moi. »

Ses courriers sont filtrés ; elle ne peut sortir qu'accompagnée d'une sœur. Grâce à la famille de sa mère, elle parvient à quitter le couvent. Depuis, elle a coupé les ponts avec le milieu traditionaliste, malgré les lettres de son père la menaçant de se suicider, l'accusant d'avoir trahi la famille. « On doit faire un choix. Rester et respecter les règles ou partir. » ...

Les pratiques sexuelles autorisées sont décrites dans un manuel

Dans sa jeunesse, elle est coupée de « l'esprit du monde », c'est-à-dire tout ce qui est extérieur à la Fraternité, selon les enseignements auxquels elle assiste au prieuré. **Elle doit se cacher pour écouter, à la radio, de la musique moderne, considérée comme « diabolique ».** C'est par les cercles traditionalistes qu'elle rencontre son époux à l'âge de 20 ans, en 1987. Un mariage arrangé qui signe pour elle le début de l'enfer.

Elevée dans un cocon coupé du monde extérieur, Marie est encore une jeune femme « naïve » lorsqu'elle apprend à connaître son mari : « Ne connaissant pas les hommes, je ne me rendais pas compte à quel point, sexuellement, on était à la limite de l'agression ou du viol. »

Sybille a commencé à fréquenter la communauté traditionaliste à l'âge de 30 ans, dans les années 2000. « Ça m'a pris des années pour sortir de cette secte, raconte-t-elle. A un moment, je n'en pouvais plus. » Avec sa sœur, elle suit chaque année une retraite spirituelle en Bretagne. Lors d'une de ces retraites, un abbé distribue un manuel où il décrit ce qui est permis ou non dans le domaine sexuel : « Il y avait des détails ass ez crus. **Avec le recul, ils sont assez vicelards, limite obsédés par la question.** Il y a des positions autorisées ou non. La femme a interdiction de se refuser à son mari.

Sur le site Internet des **éditions de Chiré**, proches de la Fraternité Saint-Pie-X, on trouve un document, réédité en 2014 par le site jesusmarie.com, intitulé Sexe catholique : le permis et le défendu. Comme Sybille nous l'a décrit, l'ouvrage est très explicite : « Uriner après l'acte conjugal n'empêche pas la conception. Ce n'est donc pas un péché. Mais si les femmes le font dans une intention perverse, elles peuvent pécher gravement. [...] Le droit de demander l'acte conjugal peut se transformer en un devoir de charité, s'il convient de le faire pour éviter au conjoint de graves tentations. [...] L'onanisme consiste en ceci que l'homme, après avoir commencé l'acte conjugal, se retire avant l'insémination [du vagin], et répand sa semence à l'extérieur du vase de l'épouse [c'est-à-dire à l'extérieur du vase légitime... Car c'est un péché contre nature, donc mortel »

La violence est quotidienne, des brimades aux coups

Bercée dans ses rêves adolescents du « prince charmant », Marie ferme d'abord les yeux sur le comportement de son mari. Au fil des années, elle finit par se rendre à l'évidence : elle a épousé, selon ses mots, un « manipulateur pervers ». La violence est quotidie nne, des brimades aux coups.

Un jour, il la poursuit dans la maison pour lui administrer un coup de pied au derrière. Elle sentira encore la douleur au co ccyx au moment de son accouchement. Une autre fois, en 1998, à la suite d'une dispute sur la scolarité des enfants, Marie se retrouve à l'hôpital avec sept points de suture et la joue ouverte. Parfois, elle part une journée entière pour pleurer en cachette. La violence paternelle se porte aussi sur leurs fils, qui se retrouvent à terre, le suppliant d'arrêter.

Aurore, une des filles de Marie, se souvient d'avoir dû nettoyer le sang de son frère de 4 ans sur le mur de la cuisine : « Quand on est élevés là-dedans, on croit que c'est normal. C'est une peur entretenue pour maintenir la sécurité du foyer. » La jeune femme, aujourd'hui âgée de 19 ans, est née et a grandi dans ce milieu traditionaliste jusqu'à ses 6 ans avant de le quitter avec sa mère. « A l'école, on nous enseignait le pardon au sens où les hommes et Jésus ont pardonné à Marie-Madeleine sa prostitution. Les hommes et les abbés sont des figures intouchables et les femmes, forcément pécheresses repenties grâce à leurs pairs masculins. »

Cette vision se traduit jusque dans le style vestimentaire, comme le décrit Aurore, désormais étudiante en graphisme et « sensible aux injustices faites aux femmes ». Celles qui fréquentent la Fraternité doivent porter « des robes bien en dessous du genou », sous peine d'être jugées par les autres fidèles, ne pas se maguiller ni rire trop fort, s'attacher les cheveux. Le pantalon est proscrit.

A l'église, elles doivent se couvrir la tête avec une mantille, un voile noir en dentelle. Cette prescription, issue de la Première épître de Paul aux Corinthiens, livre du Nouveau Testament, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X l'assume pleinement. « Dieu exerce le gouvernement librement, en déléguant son autorité aux hommes, non aux femmes, peut-on lire sur La Porte latine, site internet officiel de la Fraternité. Les femmes, parce qu'elles n'ont pas d'autorité qui leur vienne de Dieu sinon par l'intermédiaire des hommes, doivent se voiler en signe de dépendance sociale. » Face aux clients de sa ferme, Marie s'efforce de masquer au mieux les bleus et les larmes. « Le conditionnement mental est tel qu'on ne discute pas, la domination est acquise via l'autorité du mari et celle du directeur de conscience qui se retrouve à gérer les couples. Ce sont les prêtres qui interviennent, il n'y a pas de psychologues ou de présence extérieure. »

Elle nous raconte que lorsqu'elle rapporte les coups à l'abbé D., le directeur de conscience de la famille prend systématiquement le parti du père et culpabilise son épouse. Son objectif est d'éviter à tout prix un divorce: «C'est un rappel à la loi de Dieu. On ne sépare pas ce que Dieu a uni » L'abbé lui propose 15 000 euros en liquide pour qu'elle retire sa plainte

Quant à lui, le médecin traitant de Marie pendant douze ans, traditionaliste, ne signe que des attestations médicales favorables au mari. Lorsqu'elle change de médecin, celui-ci écrit au procureur de la République une lettre, que nous avons pu consulter, dans laquelle il évoque sa rencontre avec deux des enfants du couple, qui « semblent vivre dans la peur d'une certaine violence exercée par le papa ». Après les visites répétées d'une assistante sociale, Marie décide, un beau jour d'août 2006, de partir avec neuf de ses dix enfants... Après le dépôt de plainte, l'abbé B., haut placé dans la Fraternité, commence à lui envoyer des SMS et à lui passer des coups de fil intempestifs. Nous avons écouté des enregistrements des appels. Il propose à Victoire de retirer sa plainte contre de l'argent : « Revenez avec votre mari et je vous déposerai un sac avec 15 000 euros. » Face à son refus, il la culpabilise à nouveau : « Regardez, à cause de vous, votre belle-sœur a fait une fausse couche. » Le tribunal de La Roche-sur-Yon ordonnera à l'abbé R. et au mari de Victoire une interdiction d'entrer en contact avec elle pour une durée d'un an. https://www.neonmag.fr/coups-sequestration-exorcisme-force-enquete-sur-les-violences-conjugales-chez-les-cathos-integristes-566462.html

EVANGELIQUES

Le maire de Rio de Janeiro, chef de l'Église universelle du Royaume de Dieu, arrêté pour corruption.

RIES 27.12.2020. SOURCE : ABC - Quelques heures avant Noël, "l'évêque" Édir Macedo, fondateur de la monumentale Église universelle du Royaume de Dieu (IURD), le plus grand groupe néo- pentecôtiste du Brésil et peut-être du monde, a porté un coup politique très dur en

emprisonnant le maire de Rio de Janeiro. Marcello Crivella, son neveu et le disciple de son troupeau qui avait poussé ses ambitions politiques plus loin. Le maire emprisonné et Macedo sont d'ailleurs des alliés de premier ordre du président Jair Bolsonaro, qui envisageait de se présenter sous la bannière des "Républicains", un parti lié à cette secte...Le parti républicain, dirigé par le pasteur Marcos Pereira de l'IURD, compte dans ses rangs deux des fils de Bolsonaro, le conseiller Carlos et le sénateur Flavio, qui fait l'objet d'enquêtes dans plusieurs scandales de corruption. Bolsonaro, à son tour, reste sans parti pour se faire réélire. "L'idée était d'approfondir les liens, de renforcer les deux parties sur le plan politique, et c'est le contraire qui s'est produit. La protection de Bolsonaro a fini par nuire aux candidatures d'Universal, et a fini par être néfaste pour Crivella (qui a perdu la réélection). Et maintenant, pour Bolsonaro, c'est aussi mauvais d'avoir soutenu un maire qui va en prison", analyse Nascimento, qui se souvient que Macedo a parié sur Bolsonaro dans l'espoir d'obtenir une série de revendications, parmi lesquelles la fin de la collecte des impôts. Au Brésil, les églises sont exonérées d'impôts, mais beaucoup, comme l'IURD, ont utilisé des astuces pour déclarer les dépenses qu'ils avaient dans d'autres domaines, en payant les employés comme s'ils étaient religieux et en se soustrayant aux lois du travail, par exemple. Cette manœuvre a attiré l'attention du Trésor, qui a imposé des amendes et généré des dettes très importantes que ces églises refusent de payer. Macedo a également compté sur la lenteur du système judiciaire brésilien. L'année dernière, une série d'accusations ont été portées contre lui et son église, notamment des accusations de blanchiment d'argent, d'évasion monétaire, de formation de parti et de fraude. Apparemment plus que de la lenteur, l'IURD a aussi des fidèles dans le système judiciaire, ainsi que le clan Bolsonaro qui a étendu son influence dans les tribunaux, en nommant des alliés à ses intérêts...En septembre, un tribunal a réprimandé le juge Marcelo Bretas, l'un des chefs de l'opération Lavajato, pour avoir participé à des services de culte évangélique aux côtés de Bolsonaro et Crivella, contestant son impartialité. C'est un exemple symbolique de la manière dont l'IURD se glisse dangereusement dans tous les secteurs du pouvoir brésilien. (Deepl traduc.) - Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. Nº 799 –27.12.2020 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

L'église Hillsong de Justin Bieber est accusée de racisme, de comportement anti-LGBTQ et d'exploitation des bénévoles après que le pasteur Carl Lentz a été licencié pour avoir eu une liaison extra conjugale

Melkorka Licea – Business Insider, 10/12/2020 - L'église Hillsong de Justin Bieber est accusée de racisme, de comportement anti-LGBTQ et d'exploitation des bénévoles après que le pasteur Carl Lentz a été licencié pour avoir eu une liaison extra conjugale...Le licenciement de Lentz a fait des vagues dans la communauté religieuse, d'autant plus que le jeune homme de 42 ans était le pasteur de fidèles de premier plan comme Justin Bieber, Hailey Baldwin et Vanessa Hudgens, et qu'il avait lui-même acquis un statut de célébrité avec plus de 700 000 adeptes sur Instagram. Mais d'anciens volontaires ont déclaré à Insider que les problèmes de l'église allaient au-delà d'une simple affaire illicite...Une ancienne bénévole de Hillsong Boston, Noemi Uribe, a déclaré avoir été victime de discrimination en raison de sa bisexualité...Dans une déclaration à Insider, le pasteur Joshua Kimes de Hillsong Boston a déclaré "Hillsong Boston s'engage en faveur de la diversité - nous la considérons comme une valeur fondamentale de notre église." (Deepl traduc.)

Carl Lentz a vendu sa maison 1,5 million de dollars quelques jours avant d'être viré de l'église Hillsong PAR EMILY KIRKPATRIC, Vanity Fair 13 NOVEMBRE 2020

Le pasteur a été licencié la semaine dernière pour cause d'infidélité, ce qui a donné lieu à une enquête sur la branche de New York qu'il supervisait. Carl Lentz n'a peut-être plus de travail, mais il a au moins un pécule sur lequel se reposer après avoir vendu la maison de sa famille pour 1,5 million de dollars quelques jours seulement avant d'être licencié par l'église de Hillsong.

Un associé de Halstead a confirmé au New York Post que le pasteur disgracié avait vendu la maison "contemporaine chic" de Mon tclair, dans le New Jersey, où il vivait avec sa femme et ses trois enfants, le 23 octobre, onze jours avant qu'il ne soit licencié pour "une récente révélation d'échecs moraux". Lentz a acheté la propriété de 11 800 pieds carrés en 2017 pour 1,2 million de dollars, réalisant ainsi un profit de 300 000 dollars sur cette maison moderne du milieu du siècle qui comprend quatre chambres à coucher, quatre salles de bain, une cheminée et un garage pour deux voitures...(Deepl traduc)

Au cœur de l'EBTN, une église évangélique soupçonnée de dérives sectaires

Par Agnès Laurent, L'Express 08/11/2020 - Le pasteur de cette communauté coréenne installée à Paris est accusé de viols, de violence mais aussi d'emprise morale et d'abus de confiance. Enquête.

L'adresse est des plus respectables, dans le très chic 7ème arrondissement de Paris, à quelques encablures des ministères et de l'Assemblée nationale. Dans cet immeuble de la rue de Lille, au siège de L'Eglise baptiste de toutes les nations (EBTN), se sont pourtant déroulés des faits qui intéressent au plus haut point les autorités judiciaires. Plaintes pour viols et agressions sexuelles, enquête pour emprise mentale, soupçons d'abus de confiance... cette communauté est, depuis deux ans, secouée par un scandale d'ampleur. Jusqu'à devenir, pour certains, le symbole de ces églises évangéliques qui, sous l'influence d'un pasteur tout-puissant, sont suspectées d'avoir dépassé les bornes du religieux pour verser dans la dérive sectaire. Longtemps, l'EBTN a vécu une existence discrète sous l'influence de son pasteur, David Song, un homme d'origine coréenne. Créée il y a vingt ans, l'antenne parisienne compte jusqu'à 250 personnes, coréennes pour l'essentiel...Fin 2018, cette belle façade vole en éclat, après une violente dispute familiale entre le pasteur, son épouse et ses enfants, jeunes adultes. Au sein de la communauté, le différend délie les langues. Deux femmes, membres de l'église, accusent le pasteur de viol. Une instruction est ouverte à son encontre pour "viols commis par personne abusant de son autorité", "viol sur conjoint" - son épouse a également porté plainte- et "agressions sexuelles par personne abusant de son autorité". David Song, qui, contacté par l'intermédiaire de son avocate, conteste l'intégralité des faits reprochés mais refuse de s'exprimer davantage tant que l'instruction est en cours, est placé en détention provisoire, puis libéré sous caution...

...Tous les témoins rencontrés par L'Express le racontent, ils doivent consacrer la plus grande partie de leur temps à l'église, quitte à sacrifier leurs études...Tout est fait pour contrôler étroitement les fidèles...Quelques règles empêchent toute pensée critique : le groupe dissuade les voyages en Corée ou en limite la durée à deux semaines maximum, il est interdit de rencontrer des gens extérieurs au groupe dans un autre but que l'évangélisation...Une grande partie de leurs ressources sont dédiées à l'église. Dîme, offrandes, participation aux évènements et aux frais des repas servis à l'église... beaucoup se retrouvent en difficulté. "Avec les offrandes et les dîmes, j'étais à découvert. Parfois je disais que je ne

pouvais pas donner, on me disait de prier Dieu pour qu'il m'aide et je finissais par utiliser les cartes de mes parents pour trouver de l'argent", raconte RI. "J'ai donné tellement d'argent à l'église qu'il m'en manquait pour l'école et j'ai été refusée", selon un témoin.

ISLAM

La grande Mosquée de Paris se retire du projet de « conseil national des imams »

Le Monde avec AFP - Publié le 28 12 2020 - Le recteur de la grande Mosquée de Paris dénonce l'influence de « la composante islamiste » au sein du Conseil français du culte musulman, chargé par l'Elysée d'un projet de « conseil national des imams » ... « Malheureusement, la composante islamiste au sein du CFCM, notamment celle liée à des régimes étrangers hostiles à la France, a insidieusement bloqué les négociations en remettant en cause presque systématiquement certains passages importants » de la charte, critique le recteur de la grande Mosquée de Paris. Des « membres de la mouvance islamiste » auraient fait croire « que cette charte avait pour ambition de toucher à la dignité des fidèles musulmans », détaille Chems-Eddine Hafiz. C'est « un mensonge éhonté », dit-il...

LOI SÉPARATISME : « Face à l'islamisme, je ne comprends pas pourquoi on continue à déplorer les conséquences dont on chérit les causes » Malika Sorel

Le nom du texte sur les séparatismes s'est transformé pour devenir le projet de loi "confortant les principes républicains". À défaut de statuer sur une même littérature, le but fixé par le gouvernement reste-t-il le même ?

atlantico.fr Avec Malika Sorel - 09 décembre 2020

Atlantico.fr: Le gouvernement devait voter un texte de loi contre les séparatismes, c'est finalement un texte "confortant les principes républicains" qui va être examiné. L'objectif reste pourtant le même, quel est-il et va-t-il dans le bon sens, par quels moyens?

Malika Sorel-Sutter: L'intitulé est bon car les principes républicains ont besoin d'être confortés, mais j'ai du mal à voir de quelle façon ce texte de loi y parviendra. Il comprend plusieurs parties. Des articles ambitionnent de "garantir le respect des principes républicains" en sanctionnant leur non-respect. Ils sont intéressants mais se bornent à tenter, péniblement, de courir après les conséquences...

Atlantico.fr : Par lâcheté politique, ne risque-t-on pas d'ajouter un poids juridique supplémentaire à d'autres composantes de la société moins concernées par la menace séparatiste ?

Il est devenu impossible de dire ce qui est, et la raison en est simple : la démographie électorale. L'État, en dépit de toutes les informations de terrain, a persisté dans une immigration en provenance de sociétés qui avaient amorcé, depuis des décennies, un retour au religieux comme principe organisateur. Contrairement aux apparences, la situation actuelle n'est pas le fait des pays sources de l'immigration, mais celle des États des pays d'accueil. En accordant des titres de séjour à la plupart de ceux qui foulent le sol européen – même illégalement – ; en permettant l'autoengendrement des flux migratoires par le biais des mariages – selon l'expression de la démographe Michèle Tribalat – ; en distribuant à tour de bras des papiers d'identité sans jamais poser l'assimilation comme préalable, ce sont eux qui ont créé une incitation au départ des migrants qui affluent désormais massivement vers l'Europe...

Atlantico.fr: Ce nouveau texte de loi est-il la preuve que l'on n'a pas su faire appliquer les lois préexistantes sur le sujet? La complaisance de certains élus, fonctionnaires, ou groupes associatifs à l'endroit des séparatismes est-elle responsable de cet échec?

Malika Sorel-Sutter: Oui, bien évidemment. D'ailleurs, un grand nombre d'articles de ce projet de loi sont superflus car nous disposons déjà de tout ce qu'il faut dans la loi. Au lieu de courir après les conséquences, il serait bien plus efficace de prendre les problèmes à la source. Dans ce texte de loi, il n'y a rien qui puisse permettre de sanctionner lourdement les élus qui se rendent dans les lieux de culte pour courtiser les voix des fidèles. Ces comportements sont légion de la part d'élus Français de souche sans oublier les élues qui se mettent un foulard sur la tête pour la circonstance. Je me souviens d'une ministre qui conseillait à une association de croyants musulmans de « faire du lobbying comme les autres cultes » ... Pourquoi en vouloir ensuite à ces croyants? J'ai de plus en plus de mal à comprendre cette société qui se lamente sur les conséquences dont elle chérit les causes.

Loi contre le séparatisme islamiste : le Guide suprême des Frères musulmans défie Emmanuel Macron

Par Atmane Tazaghart, Marianne le 06/10/2020 - Fraîchement nommé Guide suprême par intérim, Ibrahim Mounir, le porte-parole des Frères musulmans en Europe, qui préside depuis 1982 l'"Organisation Internationale" de la Confrérie, profère des menaces à peine voilées contre la France, accusant Macron de "manquer de respect à 2 milliards de musulmans" et réaffirme la suprématie des lois d'Allah sur celles de la République...Le signataire de ce communiqué menaçant, Ibrahim Mounir, n'occupe le poste de Guide suprême des Frères musulmans qu'à titre d'intérim. Il a été nommé, le 4 septembre, à la suite de l'arrestation en Egypte du Guide la Confrérie, Mahmoud Izat, dont il était le numéro 2. Agé de 83 ans, il fait partie de la vieille garde du Qotbisme, le courant takfiri fondé dans les années 1950, par le théoricien en chef des Frères musulmans, Sayyid Qotb (pendu par Nasser en 1966). Ibrahim Mounir était l'accusé n° 35 lors du procès de Sayyid Qotb et ses compagnons en 1965. Condamné à mort, sa peine a ensuite été commuée en prison à vie. Libéré dans le cadre d'une loi d'amnésie promulguée par le Président Sadat, en 1975, il s'exile au Koweit, puis à Londres où il devient, à partir de 1982, porte-parole de la Confrérie en Europe et secrétaire général de l'« Organisation Internationale », une instance longtemps tenue secrète, qui fédère tous les groupes se revendiquant des Frères musulmans à travers le monde.

Centre de déradicalisation de Pontourny : un échec riche d'enseignements

FRANCE CULTURE- 02/11/2020 - Par Anne Fauquembergue - Dans une enquête sociologique, trois maîtres de conférences à l'université de Tours reviennent sur la brève expérience du centre de déradicalisation au château de Pontourny, en Indre-et-Loire...Réponse de l'action publique après les attentats de 2015, symbole politique, il n'aura accueilli que **neuf pensionnaires** entre son ouverture effective en septembre 2016 et sa fermeture en juillet 2017...Le projet initial était d'accueillir sous contrainte des revenants de Syrie. A partir de l'été 2015, il a été décidé que ceux-ci seraient directement incarcérés. Ce n'est qu'après les attentats du 13 novembre que le projet a donc été réorienté vers des jeunes

dits "en voie de radicalisation". Sous la pression du voisinage et des élus locaux...ll fallait enfin et surtout que les pensionnaires soient volontaires, ce qui est fort rare : en effet, un radicalisé ne se considère généralement pas comme tel...Le programme du CPIC comportait théoriquement la possibilité de recourir à un "mentorat" spirituel ou religieux mais, à l'ouverture du centre, personne n'occupait cette fonction. Durant les premières semaines, les personnels semblaient désarmés face à la question religieuse. Comment composer avec le besoin de religiosité des pensionnaires, avec leur souhait par exemple de faire leurs cinq prières quotidiennes à heure fixe ? Rien n'était prévu dans l'agenda très serré du programme : entre les cours sur l'Histoire de France, les ateliers de discussion sur l'actualité, les activités pratiques, les sorties, les jeunes avaient très peu de temps pour eux. De plus, le règlement n'autorisait les prières qu'à titre individuel et dans l'espace privé des chambres, or celles-ci n'étaient pas accessibles en journée. C'est un exemple des crispations du quotidien, que les personnels ont dû affronter tant bien que mal face à des jeunes qui contestaient et contournaient cette règle. L'arrivée de l'aumônier a en quelque sorte permis d'introduire de la souplesse, en donnant des arguments religieux pour expliquer la possibilité de décaler les prières. Il a apporté une érudition et des arguments théologiques qui faisaient défaut aux équipes en place. Cela plaide pour une prise en charge religieuse du religieux, mais cette éventualité impliquerait le retour du directeur de conscience dans le travail social et ce n'est pas sans poser problème dans le cadre juridique de la laïcité à la française... Un impossible travail de déradicalisation, Alex Alber, Joël Cabalion et Valérie Cohenérès, 2020

Engagé contre l'intégrisme, l'imam Chalghoumi cible de menaces "exacerbées"

AFP 08 11 2020. L'imam Hassen Chalghoumi, un pourfendeur de l'intégrisme islamiste, est visé depuis la mort de Samuel Paty par des menaces exacerbées qui font l'objet de trois enquêtes et il souhaite le renforcement de sa protection policière, a appris l'AFP dimanche de sources concordantes. Hassen Chalghoumi, imam à la mosquée de Drancy en Seine-Saint-Denis, dont la représentativité est souvent contestée dans la communauté musulmane, est connu pour ses prises de position contre l'intégrisme et ses rapports d'amitié avec la communauté juive, qui lui valent critiques et menaces, largement relayées sur internet...Suite à l'assassinat de Samuel Paty, M. Chalghoumi s'était recueilli en compagnie de représentants du culte musulman d'Île-de-France devant le collège où officiait l'enseignant. M. Chalghoumi avait notamment été la cible du collectif pro-palestinien Cheikh Yassine, dont le fondateur Abdelhakim Sefrioui, un militant islamiste radical, a été mis en examen dans l'enquête sur l'assassinat de Samuel Paty. Le collectif avait déclenché en 2010 une cabale contre cet imam, en manifestant pendant des mois devant la mosquée de Drancy. Deux membres de l'organisation avaient même été condamnés à deux mois de prison avec sursis pour avoir ten té de s'introduire au domicile de l'imam.

Idriss Sihamedi, ex-président de Barakacity.

Le Figaro 18.12.2020 - Dix mois de prison avec sursis ont été requis vendredi 18 décembre à Paris contre Idriss Sihamedi, le fondateur de l'association BarakaCity récemment dissoute par le gouvernement, qui était jugé pour le harcèlement en ligne de l'ancienne journaliste de Charlie Hebdo, Zineb El Rhazoui. Le jugement sera prononcé le 15 janvier. Idriss Sihamedi, de son vrai nom Driss Yemmou, comparaissait pour avoir publié sur son compte Twitter, entre le 23 et le 30 septembre derniers, plus de 80 messages ciblant la journaliste, connue pour son combat contre l'islamisme. Zineb El Rhazoui n'assistait pas à l'audience. Les tweets révélaient de nombreux éléments de sa vie privée, dont le nom, la profession et la photo de son mari ou la première lettre du prénom de sa fille de 4 ans. Se présentant comme « un lanceur d'alerte », Driss Yemmou a expliqué au tribunal que son intention était de lancer « un débat contradictoire ». « J'ai des infos que personne a. Je dois les partager », s'est justifié le prévenu, dont l'association BarakaCity a été dissoute fin octobre pour sa proximité supposée avec l'islam radical...

Attentat de Conflans : La dissolution de l'association BarakaCity validée par le Conseil d'Etat

20 Minutes avec AFP – 25.11.2020. Le Conseil d'Etat a rejeté ce mercredi le recours de l'association BarakaCity pour contester sa dissolution... « Le juge des référés du Conseil d'Etat estime que les propos incriminés du président de l'association peuvent être imputés à l'association elle-même et constituent des discours incitant à la discrimination, à la haine ou à la violence, pouvant justifier une dissolution », a expliqué le Conseil d'Etat dans un communiqué annonçant la décision. Le 28 octobre, douze jours après l'assassinat de Samuel Paty par un jeune islamiste radicalisé, le gouvernement dissolvait BarakaCity en l'accusant d'«inciter à la haine», d'entretenir des liens avec « la mouvance islamiste radicale » et de « justifier des actes terroristes ». Le décret de dissolution reprochait à l'ONG de diffuser et d'inviter à la diffusion « d'idées haineuses, discriminatoires et violentes » en ligne avec l'islam radical, notamment via ses comptes Facebook et Twitter ou le compte Twitter personnel de son président et fondateur, Idriss Sihamedi.

L'association se définit comme « strictement humanitaire » - Les avocats de l'ONG, créée en 2010 et qui dit apporter de l'aide à plus de deux millions de démunis dans le monde, ont contesté cette décision « brutale et discrétionnaire » devant le Conseil d'Etat. L'ONG agit dans un cadre « strictement humanitaire », ne participe à aucune activité « susceptible de troubler l'ordre public, encore moins de nature terroriste », avaient-ils plaidé dans leur requête, examinée lundi. Populaire, notamment chez des jeunes musulmans des quartiers populaires, BarakaCity a fait l'objet ces dernières années d'enquêtes approfondies des autorités, qui n'ont débouché sur aucune poursuite.

Le président de BarakaCity jugé pour cyberharcèlement contre Zineb El Rhazoui

Par Paul Conge – Marianne, le 17/12/2020 - Procès - Idriss Sihamedi, agitateur controversé à la tête de cette ONG proche du salafisme, doit répondre ce vendredi 18 décembre devant le tribunal correctionnel de 80 tweets véhéments qu'il a expédiés à Zineb El Rhazoui, exposant des éléments sur sa vie privée. Arrive au tribunal de Paris une affaire de cyberharcèlement qui avait indigné jusqu'au plus haut sommet de l'Etat. Vendredi 18 décembre, le fondateur de BarakaCity, une ONG salafiste dissoute par décret après l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine, sera jugé pour harcèlement en ligne à l'encontre d'une ex-journaliste de Charlie Hebdo. Entre les 23 et 29 septembre derniers, Driss Yemmou, alias Idriss Sihamedi, s'en prenait ouvertement à la chroniqueuse Zineb El Rhazoui sur le réseau social Twitter...Me Montbrial pointe cette fois le profil islamiste de l'auteur : « Zineb est tout ce qu'il combat, une apostate de l'islam. Il s'en prend à elle en sachant qu'il va déclencher sur elle une espèce de cyber-orage, en déchaînant une meute, dont il ne peut ignorer qu'une partie est capable d'un passage à l'acte violent. » En septembre, au milieu des injures, un internaute avait même dévoilé son adresse personnelle. Identifié par les policiers, il s'agissait d'un membre d'Egalité & Réconciliation, le groupuscule d'extrême droite formé par Alain Soral. L'individu a été entendu mais laissé libre. Me Montbrial a ensuite demandé à renforcer la protection policière d'El Rhazoui, cet enchaînement des faits n'étant alors pas sans rappeler la mécanique de

l'horreur qui avait conduit à la décapitation de l'enseignant Samuel Paty, enclenchée par la publication d'une vidéo du prédicateur Abdelakim Sefrioui...

Enquête ouverte après de nouvelles menaces de mort envers Mila, qui a de nouveau critiqué l'Islam

RMC - Maxime Levy (avec J.A.) 16 11 2020 - L'adolescente Mila de nouveau menacée. Le parquet de Vienne a ouvert dimanche une enquête pour "menaces de mort par écrit et harcèlement électronique" après les réactions suscitées par une nouvelle vidéo polémique de la jeune fille sur l'islam publié sur le réseau social Tik-Tok. Pour rappel, Mila, 16 ans, avait déjà été inquiétée en janvier dernier pour une publication similaire. Depuis la publication de cette nouvelle vidéo, la jeune fille est inondée de message de menaces. Face caméra, habillé en noir, Mila, 16 ans, s'en prend à ceux qui l'insultent depuis janvier. Elle conclut sa vidéo en parlant à nouveau de la religion musulmane. "Ces gens-là, alias les musulmans enragés, surveillez votre pote Allah s'il vous plaît".

En quelques heures des milliers de menaces. L'adolescente emploie également une expression obscène au sujet d'Allah. En quelques heures, Mila indique avoir reçu des milliers de menaces de mort. Certaines appellent à sa décapitation et font allusion à l'assassinat de Samuel Paty. Nombreux sont ceux sur les réseaux sociaux, qui estiment qu'elle a bien mérité ce qu'il lui arrive. Un argument irrecevable pour Justine Atlan, directrice de l'association de protection des mineurs sur Internet "E-enfance". "Ces réactions sont absolument inaudibles pour nous en tant qu'association de protection de l'enfance. C'est inexplicable qu'un contenu qui n'est pas illégal puisse susciter autant de déferlements de haine, qui sont eux, illégaux." Les auteurs encourent jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende pour "menaces de mort par écrit et harcèlement électronique".

Affaire Mila: un homme condamné dans le Gers pour menaces de mort

Le Monde avec AFP Publié le 01 octobre 2020 - Un jeune homme a été condamné, jeudi 1^{er} octobre, à Auch, à trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, pour des menaces de mort à l'encontre de Mila, l'adolescente harcelée pour avoir critiqué l'islam sur les réseaux sociaux, a-t-on appris auprès du parquet. L'homme de 23 ans, vivant sous curatelle dans un foyer pour adultes handicapés, avait déjà été condamné par le tribunal judiciaire, le 10 septembre, à dix-huit mois de prison, dont dix avec sursis, pour avoir menacé des jeunes filles dans un bus. Il doit également prochainement comparaître à Tarbes, sa ville de naissance, dans un dossier de stupéfiants.

Plusieurs procédures judiciaires - En janvier, la jeune iséroise Mila avait publié une vidéo devenue virale dans laquelle elle proférait de virulentes critiques contre l'islam, déclenchant un déferlement de menaces – qui l'ont contrainte à quitter son lycée – mais aussi de soutiens, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat. Emmanuel Macron avait affirmé dans un entretien au Dauphiné libéré le « droit au blasphème » et à « critiquer les religions », défendant Mila à qui « on doit une protection », avait ajouté le président.

Durant l'été, la jeune fille a été menacée de mort et de viol alors qu'elle était à Malte en séjour linguistique, avait indiqué début septembre la procureure de la République de Vienne, Audrey Quey, confirmant une information de l'hebdomadaire *Le Canard enchaîné*. L'auteur des menaces, un Algérien vivant en France, avait été interpellé et condamné à de la prison avec sursis par la justice maltaise. Par ailleurs, plusieurs personnes ont été mises en examen dans le cadre de l'enquête sur menaces de mort de janvier et à la diffusion des coordonnées de Mila.

Il a osé le dire - Mila, harcelée pour avoir critiqué l'islam : "Elle l'a cherché, elle assume" estime le délégué général du CFCM

Par Hadrien Mathoux – Marianne, le 24/01/2020 - Invité par Sud Radio à s'exprimer au sujet de l'affaire Mila, Abdallah Zekri a tenu un discours inquiétant : condamnant les menaces de mort, il a néanmoins exigé du "respect" dans la critique de la religion et estimé que l'adolescente était responsable de la vindicte subie.

L'ex-imam de Villiers-le-Bel jugé pour « apologie du terrorisme »

Le Parisien - Victor Tassel, 12.11.2020 - Après les attentats de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et de Nice (Alpes-Maritimes), le durcissement de ton de l'exécutif sur le séparatisme, l'affaire revêt d'une autre ampleur. Luqman Heider, ex-imam de la Mosquée Quba, à Villiers-le-Bel, doit être jugé ce jeudi en comparution immédiate au tribunal de grande instance de Pontoise pour « apologie du terrorisme ». Ce Pakistanais en situation irrégulière, imam de la mosquée depuis 2016, se voit reprocher trois vidéos publiées sur le réseau social TikTok courant septembre. Dans la première, le 9 septembre, il évoque les caricatures que « Charlie Hebdo » va de nouveau publier et précise que « les fidèles musulmans sont prêts à se sacrifier pour le prophète ». Le lendemain, il parle « d'attaquer les non-musulmans, les mécréants ». «Tout le monde est au courant dans la ville» - Enfin, le 25 septembre dernier, il rend hommage à celui qui a perpétré l'attaque terroriste devant les anciens locaux de Charlie Hebdo et se félicite des répercussions de son acte. « Depuis, ce brave est connu au Pakistan et dans tous les réseaux sociaux. Il est connu partout en Europe. Ce statut, c'est grâce au prophète. » Des propos gravissimes, que l'intéressé, âgé de 33 ans et placé en détention provisoire, a reconnus...

Le ministère de l'intérieur demande la dissolution du CCIF

La Croix (avec AFP), le 20/11/2020 - **Le Collectif contre l'islamophobie en France** est dans le collimateur du pouvoir depuis l'assassinat de Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine. Gérald Darmanin a annoncé jeudi 19 novembre avoir notifié à ses responsables la dissolution du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), qu'il a accusé après l'assassinat de Samuel Paty d'être une « officine islamiste œuvrant contre la République » ...

Gérald Damarmin : le CCIF est "une officine islamiste" qui œuvre "contre la République"

La Provence (avec AFP) 26/10/2020 - Gérald Darmanin estime que le **Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF)** est "une officine islamique", "une officine contre la République", et assure que le gouvernement dispose d'éléments permettant de "proposer sa dissolution", dans un entretien à Libération mise en ligne ce lundi soir... Gérald Darmanin a proposé la semaine dernière la dissolution du CCIF après la décapitation

d'un enseignant d'un collège des Yvelines par un Russe tchétchène de 18 ans qui lui reprochait d'avoir montré des caricatures de Mahomet à ses élèves. Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux, Brahim Chnina, le père d'une élève avait appelé à la mobilisation contre le professeur d'histoire, Samuel Paty, et demandé d'écrire au CCIF. Pour Gérald Darmanin, cette vidéo était une "fatwa", une "sorte de chasse à l'homme qui ne le dit pas". Le CCIF, ajoute le ministre, "est une officine islamiste qui ne condamne pas les attentats". "En ce qui concerne le dernier attentat, alors qu'elle est citée dans l'affaire, que Brahim Chnina la cite, donne son numéro de téléphone, elle n'appelle qu'au deuil"...

François-Xavier Bellamy: « L'islamophobie ne tue que ceux qui en sont accusés »

La Croix, le 18/10/2020. Recueilli par Audrey Dufour. Au lendemain de l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine, François-Xavier Bellamy, député européen (Les Républicains, PPE) et professeur de philosophie, appelle à la fermeté contre l'islamisme.

La Croix : En s'en prenant à l'école, cet attentat vise-t-il un symbole du modèle républicain ?

François-Xavier Bellamy: Ce nouvel attentat, qui a coûté la vie à un professeur pour un cours qu'il a donné, a une signification précise. Il montre, encore une fois, que c'est à notre modèle de société, à notre manière de vivre, à nos libertés que l'islamisme veut s'en prendre...L'islamophobie ne tue que ceux qui en sont accusés... »

Assassinat par décapitation de Samuel Paty : cinq jeunes majeurs en garde à vue

franceinfo - Radio France - Publié le 08/12/2020 - Ils sont soupçonnés d'avoir échangé virtuellement avec l'assassin du professeur d'histoire-géographie via des messageries en évoquant la sphère jihadiste. Ils ont été interpellés en Seine-Maritime et en Haute-Loire...Ces jeunes, âgés de 18 à 21 ans, sont soupçonnés de faire partie de l'entourage de l'assaillant Abdoullakh Anzorov. Ils sont, comme lui, d'origine tchétchène. Les enquêteurs les soupçonnent d'avoir échangé virtuellement avec l'assassin de Samuel Paty via des messageries en évoquant la sphère jihadiste. Dans cette enquête, 14 personnes ont été mises en examen, dont neuf pour "complicité d'assassinat terroriste" et quatre pour "association de malfaiteurs terroriste criminelle". Samuel Paty, enseignant de 47 ans, a été décapité le 16 octobre 2020 à la sortie de son collège de Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines, par Abdoullakh Anzorov, un réfugié d'origine tchétchène de 18 ans, pour avoir montré des caricatures de Mahomet lors de cours début octobre sur la liberté d'expression.

Blanquer signale 400 violations de l'hommage à Samuel Paty lundi, dont 150 apologies du terrorisme

France Inter, par Louis-Valentin Lopez , le 6 novembre 2020 - Le ministre de l'Éducation a annoncé sur RTL des poursuites disciplinaires et, dans certains cas, pénales. 52 % des violations ont eu lieu dans les collèges, précise un communiqué du ministère. "Il y a eu environ 400 violations de la minute de silence" en hommage au professeur d'histoire-géographie Samuel Paty lundi dernier dans les établissements scolaires. C'est ce qu'a indiqué vendredi le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, sur RTL. Des violations "dans des formes parfois légères, parfois lourdes." Certains cas peuvent relever de "l'apologie du terrorisme"

Jean-Michel Blanquer a tenu à souligner que "chacune de ces violations est suivie de poursuites disciplinaires, parfois même, il y a eu des poursuites pénales." Le ministre de l'Éducation a certifié qu'"aucun incident ne reste sans suite". Il a aussi indiqué que "les cas les plus graves", où des poursuites pénales sont engagées, s'élèvent à "une dizaine environ". Certains relèvent de "l'apologie du terrorisme".

"52 % des cas dans des collèges" Ces 400 incidents se sont déroulés "dans 52% des cas dans des collèges, dans 27% des cas au sein des lycées et dans 21% des cas dans des écoles". Trois catégories d'incidents, détaille le ministère :

160 refus de participation ou perturbation de la minute de silence

150 cas d'apologie du terrorisme

Une petite centaine d'événements "plus sérieux encore", dont certains, environ une dizaine, ont pu donner lieu à des suites judiciaires : menaces, dégradations, provocations et autres.

Hommage à Samuel Paty : un collégien marseillais et deux lycéens de Miramas en garde à vue pour "apologie du terrorisme"

Par R.C. LA PROVENCE 03/11/2020 - Si dans l'ensemble la minute de silence en hommage à Samuel Paty, le professeur assassiné, a été respectée hier, certains propos ont amené leurs auteurs en garde à vue pour "apologie du terrorisme".

Au collège Chape (4e) de Marseille, un jeune garçon de 14 ans, d'origine afghane et récemment arrivé à Marseille, s'est félicité de cet attentat ignoble indiquant qu'il "aurait fait pareil". Il est toujours interrogé au commissariat de Noailles.

À Miramas, au lycée des Alpilles, deux jeunes de 16 ans ont eux aussi été interpellés. L'un aurait assuré que le professeur l'avait "bien cherché", alors que le second refusait de retirer son bonnet et de stopper la musique qu'il écoutait avec un casque pendant la minute de silence. "On n'est pas sur des jeunes connus de nos services ni issus de familles radicalisées, ce sont juste deux rebelles, un peu abrutis", indique un proche de ce dossier dans lequel seul le premier lycéen sera convoqué ultérieurement par la justice.

Pyrénées-Atlantiques : un élève exclu de son lycée après avoir approuvé la décapitation de Samuel Paty

franceinfo - Radio France - Publié le 15/12/2020 - Apres la minute de silence respectée par les élèves du lycée à la mémoire de l'enseignant assassiné, l'adolescent, en seconde professionnelle à Saint-Jean-de-Luz, avait affirmé que "l'on n'a pas le droit de se moquer de la religion" et que la "décapitation était méritée".

Haute-Garonne : une enseignante menacée pour ses propos sur le voile islamique, sept élèves en garde à vue

LA DEPECHE DU MIDI, le 21/10/2020 - Sept mineurs ont été placés en garde à vue ce lundi à la suite de menaces lancées à l'encontre d'une enseignante qui avait abordé la thématique du port du voile en France, lors d'un cours d'éducation civique sur l'égalité homme- femme, au lycée Pierre-Aragon de Muret... Le 9 octobre, dans le cadre de son programme scolaire, cette enseignante a donné un cours sur l'égalité des rapports

entre l'homme et la femme. "Elle a évoqué le principe de laïcité et la limitation du port du voile dans l'espace public. La polémique n'est pas partie de là mais lorsqu'elle a indiqué que l'on avait plus de droits en France qu'en Arabie Saoudite. Deux élèves ont contesté cela et ont assuré que la charia c'était mieux que la loi française"... "Le dialogue a dérivé sur le port du voile en France", raconte une porte-parole de l'académie de Toulouse. Une fille de 16 ans aurait copieusement insultée l'enseignante. Elle n'est pas la seule à être montée au créneau puisque deux autres garçons scolarisés dans le lycée auraient eu, eux aussi, un échange houleux avec cette femme. "Trois élèves ont été sanctionnés par le proviseur. Une mesure d'éloignement a été mise en place concernant la fille de 16 ans", selon l'académie.

« Des faits récurrents », selon les syndicats - « Ces faits ne sont malheureusement pas rares », regrette Cyril Lepoint, le secrétaire départemental de l'Unsa Education. Il a constaté un changement de mentalité chez les élèves dès 2015, lorsque la minute de silence en mémoire aux victimes de Charlie Hebdo n'a pas été respectée par tout le monde. « Nous rencontrons des problèmes avec les repas servis à la cantine. Autre exemple, les enseignants qui abordent la thématique du droit des femmes sont souvent menacés» ...

Tchétchénie : foule, chants et embouteillages à l'enterrement de l'assassin de Samuel Paty

Par Vincent Geny -Marianne, le 07/12/2020 - Les obsèques d'Abdoullakh Anzorov, l'assassin de Samuel Paty, ont eu lieu le dimanche 6 décembre à Shalazi en Tchétchénie, en présence de nombreuses personnes. Curieuse cérémonie. Alors qu'en France, la décapitation de Samuel Paty est encore dans toutes les mémoires, à 4.000 kilomètres, en Tchétchénie, c'est son assassin qui est célébré... « Pour l'ensemble du monde islamique, c'est un héros » assène tout de même Magamadov, niant au passage avoir offert la moindre aide à la famille pour le rapatriement. Les proches de l'assassin ont d'ailleurs affirmé à Fontanka qu'il n'était pas un islamiste radical. Rappelons également que de son côté, Ramzan Kadyrov, leader de la Tchétchénie, avait désigné la France comme responsable du crime vu que le terroriste « a passé presque toute sa vie en France, s'y installant enfant avec ses parents, grandissant aux côtés des Francais ».

Décapitations au Haut-Karabakh : Des vidéos révèlent « la dépravation et le manque d'humanité »

Infochretienne.com - 17 décembre 2020 - « Les pays occidentaux sont restés silencieux et n'ont pas pris de mesures pratiques. Ils ont les devoirs et les leviers pour en parler... nous ne voyons aucun résultat, nous ne voyons aucun processus de leur part. »

Le Guardian a révélé l'identité de **deux victimes arméniennes** dont les **décapitations** ont été filmées. Il s'agit de Genadi Petrosyan, 69 ans, et de Yuri Asryan, 82 ans. Deux **arméniens chrétiens**, selon International Christian Concern, qui auraient refusé de quitter leurs villages à l'arrivée des forces azerbaïdjanaises. Selon des témoignages locaux, les victimes arméniennes identifiées n'étaient pas des combattants.

Les vidéos de ces décapitations, commises par des hommes portant l'uniforme des forces armées azerbaïdjanaises, ont été rapidement relayées via des applications de messagerie, telles que Telegram. Amnesty International a étudié 22 vidéos de ce type d'exactions. L'organisation évoque notamment deux vidéos qui « montrent des exécutions extrajudiciaires par décapitation par des militaires azerbaïdjanais, tandis qu'une autre vidéo montre un garde-frontière azerbaïdjanais dont la gorge a été tranchée, ce qui a conduit à sa mort ». Denis Krivosheev, directeur adjoint d'Amnesty International pour la région Europe et Asie Centrale, dénonce « la dépravation et le manque d'humanité capturés dans ces vidéos ». « La dépravation et le manque d'humanité capturés dans ces vidéos montrent l'intention délibérée de causer le tort ultime et l'humiliation aux victimes. » Selon le Guardian, il y aurait des centaines d'autres vidéos. Le média explique que dans l'une des vidéos de décapitation, on peut voir des hommes, dont les uniformes correspondent à ceux de l'armée azerbaïdjanaise, couper une tête avec un couteau et la placer sur un animal mort. Le média ajoute que l'on entend une voix hors caméra dire, « c'est ainsi que nous nous vengerons, en coupant les têtes ».

Haut-Karabakh : l'Azerbaïdjan se félicite du renfort des drones de son allié turc

Par Marie Jégo Le Monde, 07 octobre 2020 - En visite à Bakou, mardi 6 octobre, le ministre turc des affaires étrangères, Mevlüt Cavusoglu, a exhorté la communauté internationale à se tenir aux côtés de l'Azerbaïdjan dans la guerre qui l'oppose à l'Arménie pour le contrôle du Haut-Karabakh. Avec l'aide de la Turquie, Bakou veut reconquérir cette région majoritairement peuplée d'Arméniens qui a fait sécession de l'Azerbaïdjan au moment de l'effondrement de l'URSS.

Dijon : les forces de l'ordre interviennent contre une manifestation de Turcs contre les Arméniens

Ouest-France, avec AFP, le 29.10.2020. Les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogène, jeudi soir, contre une « grosse soixantaine » de membres de la communauté turque manifestant à Dijon, a indiqué la préfecture, au lendemain d'une démonstration de force similaire près de Lyon. « Il s'agit d'une manifestation, rien de plus », a précisé la préfecture, après la diffusion de vidéos sur Twitter montrant des dizaines de manifestants brandissant des drapeaux turcs et criant « Allah Akbar » (« Dieu est le plus grand », en arabe) dans le centre de Dijon. Les manifestants sont filmés brandissant le poing en défilant avant d'être repoussés par des tirs de gaz lacrymogène vers la gare.

Mercredi soir, les forces de l'ordre étaient déjà intervenues pour empêcher « plusieurs dizaines » de membres de la communauté turque d'en « découdre » avec des Arméniens à Décines-Charpieu, ville de la banlieue lyonnaise qui abrite le mémorial du génocide arménien, avait indiqué la préfecture du Rhône...Dijon avait été secouée mi-juin par une démonstration de force de centaines de membres de la communauté tchétchène qui avaient défilé en pleine ville plusieurs nuits durant pour se venger de l'agression d'un des leurs qu'ils disaient être le fait de membres de la communauté maghrébine. Les images de personnes brandissant des armes, factices ou non, et de violences urbaines avaient été largement diffusées, en France et à l'étranger.

L'horreur sur un terrain de foot au Mozambique : une cinquantaine de civils décapités

Vincent Barros – Courrier International, 11.11.2020 - Un nouveau cap dans l'horreur a été franchi. Plusieurs médias, dont le site lusophone **Plataforma Media**, le bulletin mozambicain **Media Fax** ou encore la chaîne britannique **BBC** rapportaient ce mardi 10 novembre que "plus de 50 Mozambicains ont été décapités par des terroristes dans le Cabo Delgado". Les faits, qui datent de la semaine dernière, avaient été rapportés vendredi 7 novembre par le site d'informations mozambicain **Pinnacle News**.

Selon les informations locales recueillies, des "militants islamistes radicaux" affiliés à Daesh, qui sévissent dans cette province riche en gaz depuis 2017, ont attaqué le district de Muidumbe aux cris de "Allah Akbar" pour chasser la population, avant de s'approvisionner, d'incendier des

habitations et de s'enfuir. Les civils capturés ont été conduits sur un terrain de foot tout proche, pour y être décapités et, pour certains, démembrés. La plupart étaient des adolescents tout juste circoncis, après avoir participé à une cérémonie d'initiation masculine...Le mois dernier, 300 de ces "militants islamistes" s'étaient affranchis de leur zone d'influence du Cabo Delgado pour aller mener leur première grande attaque dans le sud de la Tanzanie, dans la ville de Kitaya, rapportait le 19 octobre le journal Carta de Moçambique. Plus de 20 civils et soldats avaient été décapités. L'attentat avait été revendiqué par la branche d'Afrique centrale du groupe Etat islamique (Iscap).

Au Congo, les quatre enfants d'un pasteur ont été « coupés en morceaux avec une épée » car ils refusaient de se convertir à l'islam

infochretienne.com (Source Morning Star News). 2 décembre 2020 - « Ils ont essayé de forcer certains de nos chrétiens à se convertir à l'islam. Ils ont également essayé de forcer ma femme et nos quatre enfants à se convertir à l'islam, mais lorsqu'ils ont refusé de se convertir, ils ont tiré sur ma femme à la tête tandis que nos quatre enfants étaient coupés en morceaux avec une épée somalienne. »

Les militants des Forces démocratiques alliées (ADF), liées à l'État islamique, sont soupçonnés d'être les assaillants, selon ce pasteur. Ils souhaiteraient instaurer un État islamiste dirigé par la charia...Entre le 20 et le 25 novembre, vingt chrétiens ont été massacrés dans des villages du nord-est de la RDC selon des sources locales.

L'Europe de la recherche et le financement des Frères musulmans

Par Florence Bergeaud-Blackler. Le Point.fr, le 18/11/2020. L'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler dénonce des processus de sélection de la recherche européenne qui font le lit de l'islamisme...L'Europe de la recherche continue de se montrer aveugle, voire complaisante, à l'égard de l'islam politique...Un autre problème vient du fait que l'Europe de la recherche n'est pas faite pour dresser la diversité des situations nationales, mais plutôt pour favoriser leur harmonisation... Mais le plus inquiétant est ailleurs. Le design des projets européens tend à avantager certaines théories aux dépens d'autres. Les projets qui peuvent se dire inclusifs, innovants et interconnectés passent mieux la barre que les autres. Les théories antiracistes, postcoloniales, intersectionnelles, néoféministes qui mettent au centre la question identitaire ont une forte capacité à se justifier dans les termes de la novlangue européenne. C'est pourquoi, bien qu'elles soient fondées sur des prémices racialistes, clivantes et désintégratrices, elles sont généreusement financées. Ce système a entraîné l'émergence de réseaux transnationaux de *stakeholders* (des universitaires, experts, ONG) rompus à l'exercice. Ces spécialistes en projet européens vont régulièrement téter à la mamelle européenne pour financer leurs projets inclusifs sur l'immigration, l'intégration, le djihadisme. Ils voyagent d'un pays à l'autre, invités dans les conférences, ateliers et réseaux, publient les mêmes choses en plusieurs langues, sont promus plus rapidement que les autres restés bêtement attachés à faire – souvent avec des bouts de ficelle – une recherche empirique, et pourtant fondamentale dans tous les sens du terme. L'Europe de la recherche est une aubaine pour les opportunismes et les entrepreneurs identitaires, c'est pourquoi il n'est pas surprenant qu'on trouve parmi ceux qui vivent du filon européen des groupes et des individus qui font avancer la cause de l'islam politique.

Des instances infiltrées par la nébuleuse des Frères musulmans - La Commission semble aveugle et sourde à cette présence, car elle est incapable de penser l'islamisme. Donnons un exemple. En 2015, une députée belge a attiré l'attention de la Commission sur le fait que des associations proches des Frères musulmans, comme le European Muslim Network (créé par Tariq Ramadan), le Forum de l'organisation européenne des jeunes et des étudiants musulmans (Femyso), le Réseau européen contre le racisme (Enar) et l'Empowering Belgian Muslims (EmBem), avaient été financées par la Commission. Au lieu de lancer une enquête, la Commission s'est insurgée de la question. Elle s'est dite « préoccupée par les allégations, fondées sur certains rapports de presse, qui discréditent les organisations de la société civile qui ont pour mission statutaire de contribuer à l'objectif commun de la lutte contre le racisme, la xénophobie, la discrimination et l'intolérance qui y est associée ». La Commission a répondu à la députée que le Femyso avait reçu près d'une centaine de milliers d'euros et que l'Enar recevait depuis 2012, chaque année, environ 1 million d'euros par an. Et pour terminer, elle a assuré qu'elle ne distribuait ses financements qu'à des organisations « compliantes avec les critères d'exclusion », renvoyant aux « règles financières applicables au budget général de l'Union »...

Ainsi a-t-elle appointé le 1er décembre 2015 un coordinateur contre la haine antimusulmans. Très rapidement et comme on pouvait s'y attendre, les groupes de l'islam politique à l'origine de ce concept fumeux d'islamophobie destiné à détourner le regard posé sur les cadavres laissés à terre par les diihadistes, ou sur l'enfermement des quartiers sous surveillance des barbus, ont fait main basse sur le poste. Une coalition d'ONG, dont une grande partie rattachée à la nébuleuse des Frères européens (comme le CCIF) se faisant appeler « Coalition européenne contre l'islamophobie », coordonnée par l'Enar, a exigé, usant du phrasé intersectionnel habituel, que l'UE lutte « politiquement contre les formes structurelles de discrimination et de racisme affectant les musulmans ou ceux perçus comme tels ». La lutte contre l'islamophobie doit être intégrée, selon elle, aux domaines politiques clés au niveau national afin « de lutter contre ses dimensions structurelles », et mesurer « son impact sur les résultats économiques et sociaux des musulmans » ...La Commission semble s'en accommoder. Pis, elle s'est séparée de David Friggieri, le premier coordinateur, car il ne plaisait pas à la coalition. Dans une lettre ouverte postée sur le site de l'Enar, elle lui reprochait de s'être engagé « avec des figures très discutables alimentant l'islamophobie », de confondre la lutte contre l'islamophobie avec les lois antiblasphème, l'islamisme et la lutte contre le terrorisme. La coalition obtint la nomination d'un autre coordinateur, le très compliant et zélé Tommaso Chiamparino, qui prit ses fonctions le 1er juillet 2018. Celui-ci ne manque pas d'alerter la coalition de tout événement islamophobe (qu'ils le soient ou non), et leur fait passer en priorité les appels à projets destinés à lutter contre le racisme et la haine antimusulmans... L'UE sous-traite à des activistes proches des Frères musulmans et leurs alliés la lutte contre l'islamophobie, l'exclusion, le racisme et la xénophobie, et la définition des critères et des informations sur ce qui est islamophobe, raciste et xénophobe, etc. Ces groupes de pression ont un impact grandissant sur l'expertise et la composition des projets, et placent dans les consortiums leurs associations ou des associations alliées (de femmes, de victimes, d'entrepreneurs)...Les sommes colossales consacrées à la déradicalisation à travers le Radicalisation Awareness Network ces dernières années ont ainsi permis à ces groupes de se multiplier et d'influencer significativement la problématisation, les résultats et les politiques de prévention de la radicalisation. Prenons l'exemple du projet Dare – Dialogue sur la radicalisation et l'égalité –, un projet de recherche paneuropéen qui comprend 17 équipes de recherche dans 13 pays, où évolue l'Enar. Ce projet étudie « les rencontres des jeunes avec les agents de la radicalisation, la façon dont ils reçoivent ces appels et y répondent, pour élargir la compréhension de la radicalisation, en démontrant qu'elle ne se situe pas uniquement dans une religion ou une communauté donnée ». La radicalisation s'explique par un facteur exogène, la « haine antimusulmans » de l'extrême droite ou le supposé « racisme systémique » des pays européens. Dare explique que le discours sur la radicalisation est en soi un facteur de radicalisation pour les jeunes musulmans d'Europe, tandis que la perception d'un « silence » sur l'islamisme

radical alimente la radicalisation parmi les personnes réceptives aux idéologies d'extrême droite. Donc, la radicalisation s'expliquerait par le discours sur la radicalisation. Ainsi vont la novlangue et ses novthéories, qui semblent surtout aptes à nous détourner des vrais problèmes et des vraies solutions

Nice : ce que l'on sait de l'attaque au couteau survenue ce jeudi l'intérieur de la basilique Notre-Dame de Nice.

Par A.S. avec J-M.D. Le Parisien, 29 octobre 2020 - Un homme a attaqué au couteau plusieurs personnes ce jeudi matin au sein de la basilique Notre-Dame de Nice (Alpes-Maritimes). Trois personnes sont décédées au cours de cette attaque, dont au moins une égorgée. Le parquet antiterroriste a été saisi et Emmanuel Macron a dénoncé une « attaque terroriste islamiste » ... Selon Christian Estrosi, « l'auteur des actes n'a cessé de répéter en boucle devant nous Allah Akhbar alors qu'il était médicalisé ». Le parquet antiterroriste a été saisi et a ouvert une enquête pour « assassinat et tentative d'assassinat ». Selon nos informations, l'assaillant, Brahim A., avait sur lui des papiers de la Croix rouge italienne. Il serait né en Tunisie le 29 mars 1999 et il serait en situation irrégulière après être rentré en Europe via l'Italie. Peu d'informations ont filtré pour l'heure sur l'identité des victimes. Selon le maire de la ville, le sacristain de l'église, Vincent L., salarié laïque de la paroisse, figure parmi les personnes tuées. La femme tuée dans l'église était une septuagénaire, venue prier. La troisième victime était, elle, trentenaire.

Prison ferme après des menaces de mort contre une avocate du procès des attentats de 2015

AFP 26 10 2020 - Marseille - Il avait menacé de mort sur les réseaux sociaux une avocate du procès Charlie : un homme de 54 ans a été condamné lundi à trois ans de prison dont 18 mois avec sursis lundi à Marseille. Me Samia Maktouf, conseil de Lassana Bathily, l'ancien magasinier de l'Hyper Cacher de l'Est parisien pris en otage le 9 janvier 2015, a porté plainte après avoir reçu sur son profil Facebook plusieurs messages publics envoyés par cet homme sous son vrai nom. Cet homme a été jugé en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Marseille, où il réside, et placé sous mandat de dépôt. Il était accusé d'avoir proféré des menaces de mort à l'encontre de l'avocate, assurant défendre le prophète Mahomet, selon des captures d'écran que l'AFP a pu consulter. Les messages envoyés entre le 20 septembre et le 17 octobre se sont intensifiés le 16 octobre, date à laquelle Samuel Paty, un professeur d'histoire-géographie de région parisienne, a été décapité par un réfugié d'origine russe tchétchène de 18 ans, relève la plaignante..."Le tribunal n'a pas peur, mais guand on voit ces photos et ces propos, vous faites peur", a déclaré le président Patrick Gosselin. D'autres vidéos et photos retrouvées sur l'ordinateur du Marseillais et en partie diffusées à l'audience le montrent brandissant une machette. A la barre, le cinquantenaire s'est excusé et a exprimé des regrets d'une voix presque inaudible. "Je ne suis pas comme ça", a-t-il bredouillé, arquant qu'il avait pris des stupéfiants lorsqu'il avait posté ces menaces en ligne, après avoir vu l'avocate à la télévision. Vol, vente et acquisition de stupéfiants, port d'arme : le président a listé la vingtaine de mentions au casier de cet ancien SDF né en Algérie, dont les premières commencent dans les années 1980. Mais depuis 2014, date à laquelle il était sorti de prison, ce "mouton égaré" n'avait plus été condamné et se faisait soigner pour des addictions à diverses drogues, a insisté son avocat, Me Nicolas Lemoine. Selon lui, il n'y avait "pas d'éléments matériels qui puissent démontrer" que son client, un "marginal" qui souffre d'un déficit cognitif léger et d'alcoolisme, "pouvait passer à l'acte". Mais pour l'avocat de l'accusation, Me Yann Arnoux-Pollak, qui a souligné la teneur sexiste et raciste des propos du prévenu, cette affaire illustre le "vecteur de haine que peuvent être les réseaux sociaux"...

Charlie Hebdo : l'assaillant de la rue Nicolas-Appert espérait incendier la rédaction

Par Paul Conge – Marianne, le 29/09/2020 - En conférence de presse, ce 29 septembre, le procureur antiterroriste, Jean-François Ricard, a affirmé que l'auteur de l'attentat à l'arme blanche perpétré au 6, rue Nicolas-Appert, à Paris, était probablement inspiré par un groupe extrémiste pakistanais. À l'origine, le Pakistanais a semblé vouloir incendier l'immeuble, avant d'improviser... Qu'avait réellement en tête l'assaillant au hachoir de la rue Nicolas-Appert ? ... C'est donc précisément à 11h33, le 25 septembre, que Zaheer Hassan Mahmoud, en chaussures rouges et survêtement gris, passe devant le 6, rue Nicolas-Appert, où deux salariés de l'agence de presse Premières Lignes fument une cigarette. Il les dépasse et, une vingtaine de secondes plus tard, il tourne les talons. « Il s'attaque subitement à l'homme, puis à la femme, en leur assénant de nombreux coups, notamment à la tête, à l'aide du hachoir qu'il venait de sortir de son sac à dos », rembobine Jean-François Ricard... Tout porte à croire que Zaheer Hassan Mahmoud a par son acte répondu aux appels à la vengeance du Tehreek-e-Labbaik Pakistan (TLP), un mouvement extrémiste soufi pakistanais, qui a organisé des manifestations suite à la republication des caricatures de Mahomet par Charlie Hebdo et plusieurs autres titres, dont Marianne... Dans une vidéo, vêtu d'une tenue traditionnelle, il y proclame, en ourdou, sa soif de revanche. « Ils font des caricatures de notre pur et bien aimé prophète (...) Je vais aller me révolter contre ça », y assure le Pakistanais en dédiant son acte, de manière bizarroïde, au mollah llyas Qadri, un leader du Damat-e-Islami, un groupe religieux pakistanais pourtant non violent.

ATTAQUE À PARIS : LE PÈRE DU TERRORISTE « FIER DE SON FILS »

Par CNEWS - 29/09/2020 - Le père du ressortissant pakistanais accusé d'avoir blessé deux personnes avec un hachoir à proximité des anciens locaux de Charlie Hebdo à Paris, vendredi dernier, s'est exprimé pour prendre la défense de son fils, se disant « fier » de lui. Dans une interview au site Naya Pakistan, le père de Ali Hassan, un fermier vivant dans la petite ville de Mandi Bahauddin, a déclaré que son fils avait « fait du bon travail » et qu'il était « très heureux » à propos de l'attaque. « Il a servi l'Islam et nous sommes un pays musulman ». Il a également précisé que son fils priait régulièrement, et qu'il était un disciple de Muhammad Ilyas Qadri, le fondateur de l'organisation Dawat-e-Islami, qui a construit plusieurs écoles coraniques au Pakistan et dans d'autres pays. « Mon fils a un cœur de lion », a-t-il aussi lancé.

AVANT-GOÛT : « Il vous arrive avec les islamistes ce que nous avons connu en Algérie lors de la décennie noire », Boualem Sansal.

Atlantico 01 11 2020 - Avec Boualem Sansal.

Atlantico: Il y a deux semaines, le 16 octobre 2020, le professeur Samuel Patty a été décapité pour avoir montré à ses élèves des carica tures et exposé les bienfaits démocratiques de la liberté d'expression; jeudi, à la Basilique de Nice, un attentat islamiste a encore fait trois morts sous les cris du « Allah Akbar ». Il y a quelques mois à peine, c'était la *stupéfaction* qui l'emportait : chaque attentat était vécu comme un choc terrible,

un imprévisible drame. Aujourd'hui, l'étonnement semble avoir déserté : aurions-nous intégré l'hypothèse des attentats comme nous sommes en train d'intégrer le port du masque ?

Boualem Sansal: Il vous arrive ce que nous avons connu en Algérie, lors de la décennie noire (1990-2000), quand les islamistes se sont déchaînés contre la population arguant de leur loi: qui n'est pas avec nous est contre nous et donc contre l'islam. Les premiers mois, une victime nous plongeait dans des émotions folles. Les plus émotifs ont aussitôt bradé leurs biens et fui à l'étranger. Au fil des attentats, nous avons perdu cette émotion, dix, cent victimes par jour nous laissaient froids, nous ne réagissions plus qu'aux massacres de grande ampleur, comme celui de Bentelha, un village près d'Alger, que des hordes islamistes ont nuitamment décimé. Plus de mille morts et autant de blessés. J'espère que ceci n'arrivera jamais en France, ni nulle part ailleurs. Les attentats du 13 novembre 2015 auraient pu vous faire entrer dans la grande horreur si l'attentat du stade de France avait réussi. Les terroristes, comme les tortionnaires, savent que, passé un certain seuil, la douleur disparaît, de même que la conscience. La victime est prête à tout accepter...

L'expression « grand remplacement » ne convient pas, elle cache l'essentiel, elle ne dit pas ce que les « remplacés » deviendront. Le but des islamistes est, rappelons-le, d'appliquer la charia, rien que la charia, toute la charia. Pour les idolâtres, les athées, les homosexuels, c'est la mort, la plus cruelle qui soit. Les chrétiens et les juifs qui sont des « Gens du Livre », ainsi sont-ils désignés dans le Coran, jouissent d'un traitement de faveur : ils ont le choix entre embrasser l'islam ou se voir placés sous le statut de dhimmi qui leur permet, moyennant un impôt de capitation, la jizya, de conserver leur foi, qu'ils devront cependant pratiquer en cachette dans leur ghetto pour ne pas offenser les musulmans. S'ils refusent de se convertir et de se soumettre à la capitation, les hommes sont tués, et les femmes et les enfants offerts en butin à la communauté... ceux qui appellent au feu sont souvent accusés de l'avoir provoqué, mais il est aussi des lanceurs d'alertes qui sont des pyromanes. Rien que de très tristement banal. Moi je fais un autre diagnostic : les intellectuels français ne sont plus ce qu'ils étaient, libres, courageux, possédant à fond leurs sujets. Ceux qui prescrivent le pasdamalgame ne connaissent rien de l'islam, rien de l'islamisme, rien des musulmans, rien des émigrés, ils prêchent pour leurs chapelles, de gauche et d'extrême-gauche, qui ont besoin de se reconstituer une petite base sociale pour continuer d'exister. Ceux qui essentialisent font pareil, ils font du rabattage pour des chapelles de droite et d'extrême-droite. Entre intellectuels compétents, autonomes et courageux, on peut parfaitement parler de l'islam et le critiquer comme leurs aînés avaient critiqué la religion catholique et fait accoucher la république de la laïcité... Comme le dit la formule, l'islamisme, est-ce une manière de noyer le poisson ou faut-il maintenir coûte que coûte la distinction, au risque peut-être de déresponsabiliser l'islam ?

Il faut sortir de ces sophismes ridicules, l'islam et l'islamisme sont inséparables comme les deux faces d'une pièce. Cela dit, cette distinction est purement occidentale, elle n'existe pas chez les musulmans. Ce vocable n'existe tout simplement pas dans leur vocabulaire. Les musulmans se distinguent en bons et mauvais musulmans, chacun accusant l'autre de mal pratiquer l'islam et d'y mêler des considérations vulgaires, inspirées par d'autres cultures et qui menacent de pervertir la culture musulmane ou de la contaminer par des références islamiques qui ne sont pas celles du sunnisme mais du chiisme, ou d'autre courants dissidents. Pour les uns, porter des tenues occidentales, écouter de la musique sont des péchés; pour d'autres le voile est une atteinte à liberté des femmes, il n'est pas une prescription canonique, le Coran n'en parle pas ou vaguement, et ainsi de suite à propos de tout et de rien.

La seule véritable divergence entre musulmans et islamistes (salafistes, modérés et autres...), c'est la charia : pour le musulman, elle est une source d'inspiration pour construire le système de gouvernement de la cité, pour l'islamiste elle est tout le système de gouvernement. Les islamistes dits « modérés » (autre invention française) acceptent cependant (par tactique ?) de voir la charia s'accommoder de certaines dispositions tirées de la loi moderne (ex : le divorce au lieu de la répudiation, le droit pour la femme de travailler, de voyager librement ou après autorisation de ses tuteurs légaux...). Le point d'accord fondamental entre musulmans et islamistes de toutes obédiences est celui-ci : pour eux tous, l'islam est la seule vraie religion, Mahomet est le sceau des prophètes, le Coran est la parole vivante d'Allah, l'islam a vocation universelle, le blasphème est un crime punissable par la mort pour les islamistes, par la prison, des amendes ou des remontrances publiques pour les musulmans...Pour les musulmans, l'islam est la loi de Dieu : il est inconcevable pour eux que la loi des hommes le régente. L'incompatibilité est là, d'autant plus forte que la loi des Hommes postule de nouveaux droits que l'islam rejette avec force : l'égalité homme-femme, l'homosexualité, l'avortement, le mariage pour tous... Plus on cherche à contraindre l'islam à s'accommoder de ces évolutions, plus il se crispe, se radicalise et verse dans la violence. La question est celle-ci : faut-il contraindre l'islam à se soumettre à la loi des hommes ou laisser les musulmans faire à leur rythme leur cheminement vers la cité des hommes, par la réforme de leur religion ?

Une Marocaine de Belgique porte plainte contre ses parents

Bladi.net 2 octobre 2020 - **Une Marocaine porte plainte au tribunal correctionnel de Mons, contre ses parents, pour tentative de mariage forcé, viol, éducation austère, coups de manche de brosse ... Le parquet requiert 18 mois contre le père, et 3 ans contre la mère ; jugement dans un mois. Le couple vit à Hensies avec ses deux filles, nées en 1994 et 1997, qui ont fait l'école d'interprétariat, (anglais-arabe) à l'UMons, fait savoir** *La Capitale***. Toutes deux reprochent à leurs parents, d'avoir une conception plutôt primitive de l'éducation des filles. Selon la même source, la mère est accusée de viol sur une de ses filles, quand elle décide d'en avoir le cœur net sur sa virginité, après a voir fouillé son téléphone qu'elle lui a arraché. Ce n'est pas tout : tentative de mariage forcé avec un certain Mohamed, cousin éloigné resté au pays, en qui les parents trouvaient les qualités d'un bon mari pour leur fille. Et pour cela, les parents ont soudain décidé de partir un mois au Maroc, alors qu'une des filles avait une seconde session.... A 24 ans, l'aînée (qui a porté plainte et est partie civile) n'a pas la clef de la maison ; est tenue d'attendre que son père vienne la chercher à la fin des cours ; de subir les fouilles de son téléphone par la maman qui s'en donne le droit jusqu'à la confiscation ; la gestion de sa bourse Erasmus qui lui échappe ...Quant à la cadette, elle se plaint du refus des parents de la laisser partir en Erasmus au Liban.**

Algérie : une peine de prison réduite pour un militant du Hirak accusé "d'offense à l'islam"

FRANCE 24 – 25.11.2020 - Accusé notamment de "profanation" du Coran et d'"offense à l'islam", le militant algérien Yacine Mebarki, qui avait écopé de dix ans de prison ferme en octobre, a vu sa peine réduite en appel à un an de prison ferme, mercredi 25 novembre. Il a été condamné "à un an de prison par la cour de Khenchela", a précisé son avocat Me Hachem Saci sur son compte Facebook. Il devra aussi payer une amende de 50 000 dinars (330 euros). Engagé localement dans le mouvement de protestation populaire du "Hirak", le militant berbériste a été reconnu coupable d'"offense aux préceptes de la religion (musulmane), d'incitation à la discrimination et de possession sans autorisation de matériel de

guerre", selon l'avocat. En revanche, il a été relaxé des chefs d'inculpation plus graves de "profanation" du Coran, d'"incitation à convertir un musulman à une autre religion" et de pression sur un musulman pour l'inciter à renoncer sa religion", a précisé Me Saci.

La police turque saisit les fossiles de contrebande du chef de la secte créationniste Harun Yahya

english.alaraby.co.uk - 22 octobre 2020 - La police turque a saisi des fossiles d'une valeur de 10 millions de dollars au domicile d'un chef de secte emprisonné, tristement célèbre pour ses opinions anti-évolutionnaires et ses étranges disciples féminins, a rapporté l'agence de presse nationale Anadolu mercredi. Oktar, également connu sous le nom de Harun Yahya, est un créationniste islamique qui s'est fait connaître au niveau international grâce à son réseau télé islamiste. Lors de ses conférences télévisées, il s'entourait de "ses chatons", c'est-à-dire de femmes aux cheveux blonds décolorés presque identiques et qui percevaient des améliorations chirurgicales. Le chef de la secte religieuse a été arrêté il y a deux ans, en même temps que plus de 160 de ses adeptes. L'année dernière, il a été inculpé pour toute une série de chefs d'accusation, dont l'enlèvement, les abus sexuels, l'espionnage politique et militaire et la gestion d'une entreprise criminelle. Des accusations supplémentaires ont été portées contre deux des disciples d'Oktar pour cette prétendue contrebande. Tous deux sont déjà détenus en prison, accusés d'appartenir à une organisation criminelle.

(deepl traduc) https://english.alaraby.co.uk/english/news/2020/10/22/turkish-police-seize-smuggled-fossils-from-creationist-cult-leader

JUDAISME

Ultra-orthodoxes: quand la crise sanitaire se transforme en crise spirituelle

THE TIMES OF ISRAËL - Par AFP 26 novembre 2020 - Certains jeunes décident de fuir la rigueur de leur communauté. Ils trouvent de l'aide auprès de l'organisation Hillel. « Le corona m'a donné l'occasion de quitter ce monde ». Yoav a décidé de fuir la rigueur de sa communauté pour embrasser une vie différente. Pendant les deux confinements mis en place par les autorités israéliennes pour juguler l'épidémie de nouveau coronavirus, au printemps puis en septembre, cet ultra-orthodoxe de 22 ans est resté enfermé avec ses parents. Yoav, qui préfère ne pas décliner son nom, ne pouvait plus se rendre à la yeshiva (école talmudique), qui était jusque-là une bouffée d'air frais quotidienne. Il s'est retrouvé face à un père intransigeant sur la pratique religieuse. « Les tensions étaient permanentes », raconte-t-il à l'AFP. « Depuis des années, je savais que cette vie n'était pas faite pour moi et là, j'ai compris que je devais partir », dit-il. Il s'est décidé à passer un coup de fil à l'association Hillel, qui depuis 1991 tend la main à de jeunes ultra-orthodoxes désirant quitter leur famille pour vivre autrement. Depuis trois mois, il vit avec 13 autres personnes âgées de 18 à 25 ans dans un foyer d'accueil de l'organisation à Jérusalem, financé par le ministère des Affaires sociales. Dans cette immense maison, ils sont entourés en permanence par des membres de l'association et des assistantes sociales, qui fournissent aides psychologique et financière, et cours de rattrapage. « Ils ne savent rien du monde moderne, ils ne connaissent rien de l'autre sexe, il faut tout leur apprendre », détaille Etty Eliahou, directrice du foyer qui accueille ceux n'ayant nulle part où aller. « Nous sommes là pour les aider à trouver leur place dans le monde », dit-elle.

Vase clos - Selon une étude de l'Institut israélien pour la démocratie publiée en 2019, environ 14 % des juifs ultra-orthodoxes en Israël abandonnent la religion chaque année, la majorité d'entre eux ont entre 19 et 25 ans. Les haredim (« craignant Dieu » en hébreu, ou ultra-orthodoxes) représentent environ 12 % des neuf millions d'Israéliens et vivent souvent en vase clos, respectant à la lettre leur interprétation du judaïsme. La majorité des hommes étudient les textes sacrés toute la journée. Les femmes vivent séparées des hommes jusqu'au mariage, qui a lieu généralement tôt. Elles travaillent souvent plus que leur conjoint. L'association Hillel est sollicitée par environ 350 haredim chaque année mais les demandes ont doublé en 2020 avec la pandémie, explique à l'AFP Yaïr Hess, le directeur de l'organisation.

https://fr.timesofisrael.com/ultra-orthodoxes-quand-la-crise-sanitaire-se-transforme-en-crise-spirituelle/?utm_source=A+La+Une&utm_campaign=a-la-une-2020-11-26&utm_medium=email

LA FAMILLE

Enfants retirés à leurs parents, sévices... l'inquiétante communauté religieuse de Malrevers

PODCAST. Dans ce village de Haute-Loire, les enfants de la confrérie ont longtemps été élevés à l'écart de leurs parents, et parfois brutalisés. Deux d'entre eux, devenus adultes, dénoncent cette enfance volée. Récit.

Par L'équipe de Code Source, Le Parisien, 27 octobre 2020 - En juin dernier, Le Parisien publiait une longue enquête sur « la Famille », une mystérieuse communauté religieuse installée dans l'est parisien, fermée à tous ceux qui ne sont pas nés en son sein. Elle compte environ trois mille personnes, et pas plus de huit patronymes différents. Dans les années 1960, un de ses membres, Vincent Thibout, suivi par quatre-vingts autres adeptes, décide de partir fonder une nouvelle communauté sur le modèle du kibboutz, après un voyage de deux ans en Israël. Cette branche dissidente, qui pratique une religion à mi-chemin entre christianisme et judaïsme, vit aujourd'hui recluse dans le village de Malrevers, en Haute-Loire. Dès leur plus jeune âge, tous les enfants sont élevés ensemble, et tenus à l'écart de leurs parents biologiques.

Joseph et Mathieu étaient encore jeunes lorsqu'ils ont quitté la communauté en 2003. Comme d'autres anciens membres, ils dénoncent aujourd'hui les lourds sévices qu'ils ont subis pendant leur enfance. Nicolas Jacquard, journaliste au service Police-Justice du Parisien, les a rencontrés. Il raconte son enquête dans Code Source.

LIGONNES - EGLISE DE PHILADELPHIE

Marlène Schiappa veut comprendre comment fonctionne le groupe de prières des Dupont de

Ligonnès. Le Figaro avec AFP, 11 octobre 2020 - En janvier dernier, une enquête contre X pour « abus de faiblesse » a été ouverte par le parquet de Versailles contre « l'Eglise de Philadelphie », entité qu'aurait créée la mère de l'homme le plus recherché de France. La ministre

déléquée en charge de la Citovenneté Marlène Schiappa annonce dans Le Parisien vouloir « mieux comprendre » le « fonctionnement » et l«'implantation» de «l'Eglise de Philadelphie» : cette entité, qu'aurait « créée la mère de Xavier Dupont de Ligonnès», est depuis longtemps dans le collimateur de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes, désormais rattachée au ministère de l'Intérieur). Elle est aussi dans le viseur de la justice : en janvier dernier, une enquête contre X pour « abus de faiblesse » a été ouverte par le parquet de Versailles. Marlène Schiappa a confié une mission conjointe « aux directeurs généraux de la police nationale et de la gendarmerie nationale ainsi qu'à la Miviludes », pour « évaluer (ses) pratiques ». En janvier dernier, nous avions appris que l'enquête contre X avait été confiée fin 2019 à l'Office central de répression des violences aux personnes ainsi qu'à la Direction régionale de la police judiciaire de Versailles. Selon une source proche du dossier, il est « probable » qu'un couple de personnes âgées vivant dans l'est de la France - dont l'une est décédée en 2019 - ait été « depuis vingt ans » sous l'influence de Geneviève Dupont de Ligonnès et Christine, la mère et une des sœurs de l'homme le plus recherché de France. Toutes deux animent un groupe de prières soupçonné de dérives sectaires. « Il apparaît que le couple a vendu son seul bien immobilier et qu'il n'avait plus d'économies, sans qu'il soit déterminé où l'argent est passé », selon cette source. Saisi, le parquet de Metz s'était dessaisi au profit de celui de Versailles. La Miviludes a pour sa part, indiqué à l'AFP « avoir recu de nouveaux signalements sur le groupe de prière 'Le jardin' ou 'groupe Philadelphie', d'inspiration catholique traditionaliste, créé par Geneviève Dupont de Ligonnès et dont la fille Christine Dupont de Ligonnès semble avoir repris la direction ». Elle a confirmé avoir porté des faits « précis et circonstanciés à la connaissance du juge ». Le groupe est dans le collimateur de la Miviludes depuis de nombreuses années. En 2011 notamment, elle avait déjà recu plusieurs signalements sur « Philadelphie », signalant « des risques de dérives sectaires » fondés notamment sur des « messages de type apocalyptique ». La principale association de victimes de sectes, l'Unadfi, évoquait à l'époque une « doctrine délirante ». La Miviludes a également indiqué avoir fait un signalement auprès du parquet de Versailles fin septembre 2019, sur une famille semblant sous emprise se trouvant contrainte de vendre son pavillon.

MEDECINES PARALLELES, COVID19, COMPLOTISME

Le confinement a inspiré les charlatans de la santé

Le Quotidien du Pharmacien - Par Pascal MARIE, le 08/10/2020 - La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a reçu 70 signalements d'arnaques et de dérives en lien avec le Covid-19, rien que pendant le confinement.

L'organisme, désormais rattaché au ministère de l'Intérieur, veut alerter sur l'influence de plus en plus forte qu'exercent certains gourous toujours prêts à faire la publicité d'un produit miracle censé prévenir et/ou guérir le Covid-19. Invitée de « FranceInfo », Anne Chaize, porte-parole du ministère de l'Intérieur, a ainsi dénoncé tous ceux qui jouaient sur « le marché de l'espoir » et trouvent en YouTube et les réseaux sociaux un formidable moyen pour diffuser leur propagande. « lls proposent des solutions comme des bains de lumière métatronique avec des soins énergétiques ou d'autres protections pratiquées par téléphone », explique Camille Chaize. Soit, « des amaques qui jouent sur la fragilité des gens et sur les dérives sectaires. » - Avant même l'épidémie de Covid-19, « les dérives sectaires dans le domaine de la santé représentaient près de 40 % de l'ensemble des signalements reçus », souligne la Miviludes, qui n'a donc pas été très étonnée que l'apparition de ce virus soit une source d'inspiration pour les charlatans de tous bords. « Nous nous attendions à ce que cette épidémie stimule les réflexes conspirationnistes, puisque c'est le cas à chaque fois. Mais nous n'avions pas prévu que cet imaginaire complotiste se banalise aussi rapidement », analysait récemment le directeur de l'observatoire du complotisme, Conspiracy Watch, dans les colonnes de la « Voix du Nord ». Autre élément qui démontre l'ampleur du phénomène : les agents de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) qui s'occupent de la traque des pratiques commerciales trompeuses en ligne reconnaissent qu'ils « n'ont jamais autant travaillé que pendant le confinement ».

"J'ai perdu ma mère" : ils racontent comment les thèses complotistes autour du Covid-19 ont contaminé leurs relations avec leurs proches

Benoît Zagdoun - France Info - France Télévisions, le 24/12/2020 - Ils ont un parent, un conjoint ou un ami qui a basculé dans le complotisme à cause de l'épidémie de Covid-19. Des divergences d'opinion qui ont transformé leur relation, les amenant parfois à couper les ponts.

"Il faut que je fasse le deuil de ma mère. Je n'y arrive pas. Ce n'est pas facile." Delphine, 43 ans, a vu Christine, sa maman de 70 ans, "basculer dans le complotisme" au cours de l'épidémie de Covid-19. Comme des centaines d'autres personnes, cette fonctionnaire territoriale à Bordeaux a répondu à l'appel à témoignages lancé par franceinfo. Elle confie son désarroi. "J'ai perdu ma mère. Je ne sais plus qui elle est. C'est une inconnue qui me cache des choses. Ça m'effraie. C'est irréel." ...

Qu'est-ce qui rend ces théories du complot si attrayantes aux yeux de certains ?

Il y a plusieurs éléments qui les rendent séduisantes. Les théories du complot ont un côté "conte de fées". On y décrit un monde souvent très dichotomique, assez simple à appréhender. C'est quelque chose de très séduisant quand on se sent un peu perdu. Les théories du complot, comme celles présentées dans *Hold-up*, reposent sur une base d'éléments bizarres, de coïncidences. A partir de ces "données errantes", on va construire un récit qui aura l'air très convaincant. "La qualité d'une théorie du complot dépend de la qualité de son scénario."

Quel danger représente, selon vous, le complotisme pour notre société ?

On a une nouvelle forme inquiétante de complotisme qui ne se base plus sur des faits. On voit ça avec QAnon. On n'a même pas besoin de prouver le complot, il va de soi. C'est quelque chose qui devient imperméable au "fact-checking". C'est une approche qu'utilise Donald Trump quand il dit que les élections sont truquées le jour-même de l'élection, alors qu'il n'y a pas le moindre élément de preuve. Dans son réseau, tout le monde va répéter ce message, qui va devenir une évidence pour toute une série de gens. C'est ce qu'on appelle une validation sociale. Parce que des gens que j'aime bien, qui sont dans mon groupe, le disent, alors c'est vrai. On n'a plus besoin de faits pour l'étayer.

"Si on évolue en Europe avec ce type de théories du complot qui n'ont plus besoin de faits pour être étayées, alors ça devient vraiment dangereux pour la démocratie."

Tous les deux membres de QAnon, elle finit par le tuer, persuadée qu'il conspire contre elle

Paris Match, le 19/11/2020 - Une femme a été arrêtée pour le meurtre, dimanche, d'un homme en Floride. Ce membre du groupe complotiste QAnon pensait que la victime conspirait contre elle, avec le gouvernement, pour lui refuser la garde de ses enfants. Ils partageaient les mêmes idées, pourtant, elle a fini par le tuer. Une mère de famille américaine, membre du mouvement complotiste QAnon aux Etats-Unis, a été arrêtée pour le meurtre, dimanche, d'un homme, lui-même adepte de ces théories. Le «Tampa Bay» indique que la victime, Christopher Hallett et la suspecte, Neely Petrie-Blanchard doutaient tous les deux de l'autorité gouvernementale. Peu à peu, ils avaient tissé des liens, au point que Neely Petrie-Blanchard fasse appel à celui qui se qualifiait d'expert en droit amateur mais n'avait aucune formation juridique.

Les dérives inquiétantes de Jacques Crèvecœur, le gourou qui fait peur aux autorités !

DH - 21/12/2020 - Maïli Bernaerts - L'influenceur belge exilé au Canada tient des discours de plus en plus délirants et dangereux, estiment des spécialistes des sectes. Le nom de Jean-Jacques Crèvecœur ne vous dit peut-être rien. Mais parmi les adeptes des théories du complot, ce Belge a acquis une immense renommée. Depuis mars dernier, il se fait remarquer en publiant sur YouTube des vidéos dans lesquelles il propose une interprétation très personnelle de la crise du coronavirus qui serait selon lui un complot de l'OMS pour contrôler les populations.

Dans certaines vidéos, le Belge explique par exemple que le port du masque est comparable à une forme d'esclavagisme. Ses discours, assimilés par plusieurs observateurs à des dérives sectaires dangereuses, ont fait l'objet de plusieurs signalements et articles de presse ces derniers mois. "Des personnes fragiles et isolées ont plongé dans la spirale depuis presque un an." - Mais vendredi passé, le Belge a franchi un pas supplémentaire en publiant une vidéo délirante, suivie en direct par 5000 personnes, dans laquelle il encourage ses followers à se préparer à quitter leurs proches et leurs bien matériels "pour passer dans une autre dimension". Dans sa vidéo, ponctuée d'allusions aux reptiliens, aux Atlantes et à la physique quantique, il indique également que des "forces de l'ombre cherchent à modifier notre code génétique en nous vaccinant". Un discours qui inquiète fortement les observateurs des organisations sectaires. "Jean-Jacques Crèvecœur commence à préparer ses adeptes à ce qu'ils ne revoient plus leurs proches quand ils quitteront avec lui la troisième dimension pour passer à la cinquième. On n'a jamais été aussi près des discours mystiques de Jean-Claude Jouret planifiant les suicides collectifs de l'Ordre du temple du soleil. Le discours amusera ceux qui le regardent de l'extérieur. Mais le problème, c'est que des personnes fragiles et isolées ont plongé malgré elles dans une spirale d'engagement depuis presque un an. Car ce Monsieur a habilement suifé sur la vague du Covid, capitalisant sur la défiance souvent légitime du public. Rappelons qu'il est cité en exemple à la fin du film Hold-up", note ainsi l'Extracteur, une association qui se présente comme un "collectif d'information sur les dangers des pseudo alternatives en matière de santé, de médecine et d'alimentation ».

https://www.dhnet.be/actu/belgique/les-derives-inquietantes-de-jacques-crevecoeur-le-gourou-qui-fait-peur-aux-autorites-5fdf79497b

NXIVM

Le fondateur du NXIVM, Keith Raniere, condamné à 120 ans de prison

Aaron Katersky - ABC News - 27 octobre 2020 - 30 oct. 2020 - Raniere a affirmé son "innocence complète", ont déclaré les avocats de la défense. Keith Raniere a été condamné mardi à 120 ans de prison par un tribunal fédéral de Brooklyn pour avoir dirigé NXIVM, une organisation d'entraide que les procureurs ont qualifiée d'"entreprise criminelle" exploitée par Raniere pour le pouvoir, le profit et le sexe.

Pour ses adeptes, il était connu sous le nom d'Vanguard, mais les procureurs ont présenté Raniere comme un escroc qui a causé des "dommages incommensurables" aux victimes pendant 15 ans de crime et d'exploitation. Ils avaient demandé qu'il soit condamné à la prison à vie. "Vous avez causé un tort irréparable à l'esprit des gens, à leur estime de soi, à leur croyance en eux-mêmes et à leur expérience de la santé mentale et du bien-être", a déclaré le cinéaste Mark Vicente, ancien membre de NXIVM devenu dénonciateur, dans une déclaration d'impact faite lors de la condamnation de Raniere. "J'ai cru en toi. J'ai cru en votre mission. Parce que je pensais qu'elle était la même que la mienne", a ajouté Vicente. "Je croyais que vous saviez ce qu'était la bonté. Découyrir la vérité sur toi et tes véritables motivations a bouleversé mon monde."

"Raniere et ses co-conspirateurs ont maintenu le contrôle de l'Entreprise en obtenant, entre autres, des informations sensibles sur les membres et les associés de l'Entreprise; en induisant la honte et la culpabilité afin d'influencer et de contrôler les membres et les associés de l'Entreprise; en isolant les associés et les autres de leurs amis et de leur famille et en les rendant dépendants de l'Entreprise pour leur bien-être financier et leur statut juridique aux États-Unis; et en encourageant les associés et les autres à suivre des cours NXIVM coûteux, et à s'endetter pour le faire", ont écrit les procureurs dans un mémo de condamnation.

Raniere est emprisonné depuis sa condamnation en juin 2019 pour des accusations d'exploitation sexuelle, de travail forcé et de trafic sexuel.

"Les membres de l'Entreprise ont recruté et préparé des partenaires sexuels pour Raniere... et beaucoup d'entre eux ont eu des relations sexuelles avec Raniere qui impliquaient des promesses de loyauté, des pénitences pour des violations éthiques et des garanties", indique le mémo. Parmi les victimes qui ont témoigné lors de l'audience de détermination de la peine se trouvait une femme identifiée comme étant Camilla, qui avait 15 ans lorsque Raniere l'aurait violée. Il avait 45 ans à l'époque. Raniere a fait le trafic d'une femme appelée Daniela pour le travail et les services et l'a enfermée dans une chambre pendant près de deux ans pour tenter de la forcer à travailler pour lui.

Selon les procureurs, Daniela a été informée que si elle quittait la chambre, elle serait envoyée au Mexique sans aucun document d'identité. Daniela a passé des mois sans contact humain et s'est vu refuser des soins médicaux rapides. Elle a témoigné qu'elle envisageait de se suicider. "Le règne de contrôle de Raniere sur les femmes qu'il a marquées, à la fois physiquement et émotionnellement, est en train de devenir une histoire d'horreur", a déclaré Bill Sweeney du FBI. "Il est inconcevable de penser à l'exploitation sexuelle, aux abus, à l'isolement et au contrôle de l'esprit dont ses victimes ont souffert -- sous sa direction."

Sans excuse, Raniere a affirmé son "innocence complète", selon les avocats de la défense. "Pour dire les choses simplement, il reste fier du travail de sa vie. Il reste également déterminé à lutter contre cette affaire, qu'il considère comme une terrible injustice et, respectueusement, comme un affront à ce qui devrait être l'un des grands systèmes de justice à avoir jamais existé", ont déclaré ses avocats dans leur mémo de condamnation. Une condamnation à vie pour Raniere était "la seule chose qui pouvait l'arrêter", a déclaré à ABC News Angela Ucci, l'une des premières victimes de Raniere. "NXIVM 9".

"C'est la fin pour lui, sa victimisation des gens, sa terreur des gens", a-t-elle déclaré. « C'est vraiment terminé ». "Pendant neuf ans, j'ai été sa petite amie", a déclaré Barbara Bouchey, un autre ancien membre de NXIVM. "J'ai senti qu'il était mon âme. Et quand je suis partie, j'ai réalisé,

"Oh mon Dieu. Ce type est un menteur pathologique fou"... Cet homme m'a volé, émotionnellement, physiquement, financièrement, spirituellement, ... Ce type m'a terrorisé. Il voulait me détruire."

Le juge a rejeté la dernière offre de Raniere pour un nouveau procès vendredi. "Cette situation complexe de motifs personnels, de regrets individuels et de choix de vie n'a pas sa place dans un tribunal fédéral. Pourtant, le gouvernement cherche à obtenir une condamnation à vie pour Keith Raniere dans une affaire qui n'a ni armes, ni couteaux, ni force. Personne n'a été abattu, poignardé, frappé à coups de poing, de pied, giflé ou même crié", selon le mémo de la défense. Lors du procès, Raniere a été accusé d'avoir formé un groupe au sein de NXIVM composé de femmes "esclaves" qui ont été marquées de ses initiales et forcées à avoir des relations sexuelles avec lui après lui avoir donné des photos de nudité ou lui avoir révélé des secrets embarrassants. "Chaque personne prenant la décision de se faire marquer ou non... ou de prendre l'une des mille autres décisions était un adulte libre-pensant", a déclaré la défense.

Sasha Pezenik et Henderson Hewes, d'ABC News, ont contribué à ce reportage. (Deepl traduc)

https://abcnews.go.com/GMA/News/nxivm-founder-keith-raniere-face-sentencing/story?id=73838533

OKC - OGYEN KUNZEN CHOLING

Secte OKC: Le chef spirituel de la secte bouddhiste se pourvoit en cassation

DH.BE – Belga, le 16-12-20 - En Appel à Liège, Robert Spatz avait été condamné à une peine de 5 ans de prison et à une amende de 5.500 euros. Robert Spatz a introduit lundi un pourvoi en cassation contre l'arrêt prononcé à son encontre le 2 décembre dernier par la cour d'appel de Liège, a confirmé son avocat, Me Quentin Wauters. Le chef spirituel de la secte bouddhiste Ogyen Kunzang Choling (OKC) avait été condamné à une peine de 5 ans de prison avec sursis pour le surplus de la détention préventive et à une amende de 5.500 euros. Robert Spatz (76 ans), chef spirituel de la communauté bouddhiste Ogyen Kunzang Choling (OKC, dénommée en français Le Domaine de la Claire Lumière) a été condamné le 2 décembre dernier à une peine de 5 ans de prison avec sursis pour le surplus de la détention préventive et à une amende de 5.500 euros. Dans le cadre des activités de sa secte, il était poursuivi pour de nombreuses préventions allant du faux, de l'extorsion, du blanchiment d'argent et de l'exploitation de travailleurs à la prise en otage d'enfants et aux abus sexuels de ces enfants. Le dossier évoquait des faits très anciens dont les premiers avaient été dénoncés en 1997. Ces faits s'étaient notamment déroulés au sein de la communauté qui s'était installée dès 1974 au Château des Soleils à Castellane (France). Selon l'arrêt rendu par la cour d'appel de Liège, Robert Spatz se livrait à l'exploitation systématique des adeptes de sa communauté et s'accaparait leurs gains avec rapacité. Il avait aussi commis des faits de prise d'otage et des abus sexuels sur les enfants de ses adeptes. Me Quentin Wauters, avocat de Robert Spatz, a confirmé avoir signé ce lundi le pourvoi en cassation contre la décision de Liège. "Je ne suis pas l'avocat qui plaidera ce dossier devant la cour de cassation et qui évoquera les différents moyens soulevés. Mais nous estimons, effectivement, qu'il existe plusieurs motifs pour introduire cette procédure", a-t-il indiqué.

Les parties civiles ont été informées de cette procédure. "La décision prononcée à Liège était très bien motivée. Mais, en tenant compte de la personnalité narcissique de ce personnage qui se dit persécuté par la justice, sa décision d'aller en cassation est sans surprise pour nous", a indiqué un porte-parole des victimes.

https://www.dhnet.be/regions/liege/secte-okc-le-chef-spirituel-de-la-secte-bouddhiste-se-pourvoit-en-cassation-5fd9b63dd8ad5844d1b95937

TEMOINS DE JEHOVAH

Espagne : les Témoins de Jéhovah condamnés à une amende pour leurs bases de données médicales

SOURCE: PE - En Espagne, l'Audiencia Nacional a ratifié une amende de 10 000 euros imposée par l'Agence espagnole de protection des données (AEPD) aux Témoins chrétiens de Jéhovah (leur nom officiel dans le pays), pour avoir collecté et utilisé sans autorisation des données de médecins qui seraient disposés à collaborer avec les croyances de cette confession religieuse en ce qui concerne la pratique de la chirurgie sans transfusion dans les hôpitaux (Source: article de l'agence Europa Press). C'est ce qu'a déterminé la chambre du contentieux de l'Audience nationale dans une sentence qui a rejeté l'appel des Témoins de Jéhovah contre la résolution de l'AEPD qui, il y a deux ans, avait imposé la sanction suite à une plainte d'un membre des comités de liaison hospitalière de Cantabrie, que l'organisation des témoins de Jéhovah a dans chaque province. Plus précisément, lors d'une inspection, ce membre a déclaré que pendant plus de vingt ans, des données avaient été collectées auprès de médecins désireux de collaborer avec leurs croyances, des données qui ont été intégrées à une base de données en 2014 et celles de médecins désireux de collaborer ont été communiquées au siège national. Ainsi, au moment de l'inspection, cet homme avait une base de données sur son ordinateur avec deux dossiers, appelés "collaborateurs" et "consultants".

La première consistait en des données sur les médecins disposés à collaborer avec les croyances des Témoins de Jéhovah, classées par spécialité. En choisissant son nom, on obtenait un document appelé "rapport du médecin collaborateur", à l'usage exclusif du Comité de liaison des hôpitaux, contenant diverses données sur le spécialiste et les questions liées aux transfusions sanguines, aux traitements nécessitant des dons et aux solutions de rechange, tant pour les procédures programmées que pour les urgences.

Dans le second dossier, appelé "consultants", il est indiqué qu'il s'agit de médecins qui, en plus d'être disposés à collaborer avec les Témoins de Jéhovah, fournissent des services de conseil sur des types d'orientation sans effectuer de transfusion sanguine aux médecins d'autres hôpitaux dans toute l'Espagne. La décision de la Cour nationale coïncide avec les critères de la résolution de l'AEPD, en ce sens que les données contenues dans le fichier "ne sont pas simplement accessoires et ont pour seul objectif de contacter l'hôpital", mais que la classification des "consultants" et des "collaborateurs" "montre clairement que l'identification de chacun des professionnels et de leurs caractéristiques est l'objectif des bases de données".

Ces dossiers ne comprennent que les médecins qui sont "intéressés" par les Témoins de Jéhovah, et non dans le but, selon l'arrêt, de contacter directement l'hôpital, mais plutôt de contacter directement les médecins pour connaître leur position concernant les croyances de la confession religieuse. En outre, pour les juges qui rendent la décision, l'entité "n'a pas correctement établi l'existence d'un consentement valable donné par la personne concernée". "Le consentement sans équivoque des personnes concernées n'a pas été prouvé" et au contraire, "l'absence de la

diligence nécessaire de la part de la confession religieuse pour assurer la légalité de la collecte des données à caractère personnel faisant l'objet du traitement a été établie, ce qui inclut l'élément de culpabilité de l'infraction". (Deepl traduc.) Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. Nº 798 –24.12.2020 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

Les Témoins de Jéhovah sont sur le point de perdre leur statut d'exonération fiscale en Australie

HEMANT MEHTA - Friendly Atheist - 30 novembre 2020 - Les Témoins de Jéhovah risquent de perdre leur statut d'exonération fiscale en Australie parce qu'ils refusent de jouer leur rôle dans le traitement des allégations de maltraitance d'enfants. En 2013, le gouvernement australien a mis en place la Commission royale sur les réponses institutionnelles aux abus sexuels sur les enfants afin d'examiner ce problème très grave. Des rabbins ont été impliqués aux côtés de prêtres catholiques. Les organisations laïques n'étaient pas à l'abri d'actes répréhen sibles. L'une des recommandations de cette commission a été la création du National Redress Scheme, un moyen formel de rembourser littéralement les victimes d'abus sexuels sur des enfants pour tout ce qu'ils ont subi. Ce n'est pas un système parfait, mais l'idée sous-jacente était que les victimes puissent remplir des documents expliquant ce qu'elles ont vécu, que les fonctionnaires calculent la valeur de ce traumatisme et que les victimes reçoivent un chèque. Parmi les nombreuses critiques, le NRS a mis en place une hiérarchie des abus ; la pénétration a été jugée plus dommageable que tout autre type d'abus, par exemple. Pour recevoir un paiement, cependant, les organisations coupables devaient accepter de faire partie du système du NRS. Celles qui refusaient d'adhérer allaient toujours être dénoncées et déshonorées. Plus encore, le gouvernement a déclaré que les groupes qui choisissaient de ne pas adhérer ne seraient plus éligibles à aucune forme de financement fédéral et pourraient même perdre leur statut d'organisation à but non lucratif. En juillet dernier, six organisations ont été annoncées comme n'ayant pas adhéré au programme. (L'une d'entre elles a rapidement adhéré après cette annonce.) Il s'agissait de groupes qui étaient responsables de cas d'abus sexuels sur des enfants... mais parce qu'ils ont refusé de participer au NRS, les demandes de leurs victimes n'ont pas pu être traitées. L'un de ces groupes était les Témoins de Jéhovah

En savoir plus: https://friendlyatheist.patheos.com/2020/11/30/the-jehovahs-witnesses-are-about-to-lose-their-tax-exempt-status-in-australia Cult News 101 - CultNEWS101 Library: The Jehovah's Witnesses Are About to Lose Their Tax-Exempt Status in Australia

Massacre de Kumba: il décède parce que son père témoin de Jéhovah, refuse la transfusion sanguine

Cameroun. General News of Saturday, 31 October 2020 - Source: 237online.com - on se souvient que l'attaque du collège privé Mother Franscisca dans l'arrondissement de Kumba 2ème par des terroristes le 24 octobre dernier, avait fait 07 morts et 13 blessés dont 07 graves. Les blessés avaient été acheminés dans les différents centres hospitaliers de la Régions du Sud-Ouest pour une prise en charge intensive, d'autant plus que certains parmi eux avaient perdu beaucoup de sang. C'est le cas de l'une des victimes de ce carnage, qui a eu la chance de ne pas mourir sur le champ, bien que grièvement blessée. Le cas critique de ce jeune garçon nécessitait une transfusion sanguine. Compte tenu des recommandations du Chef de l'Etat qui préconisait la prise en charge totale des blessés par l'Etat, l'hôpital dans lequel séjournait l'enfant avait tout fait pour trouver les poches de sang nécessaires. Tout était donc prêt pour que les soins de transfusion commencent, et il ne restait plus que l'accord des parents du garçon, qui de prime abord semblait n'être qu'une formalité. Mais à la grande stupéfaction du corps médical, le père à qui on avait demandé tout juste de signer le document y afférent, a refusé. Malgré les explications du docteur et des infirmiers qui faisaient savoir que le pronostic vital de l'enfant était atteint et qu'il n'y avait pas d'autre solution qu'une transfusion sanguine pour le sauver, le père est resté de marbre, arguant que chez eux les témoins de Jéhovah la transfusion sanguine est strictement proscrite. C'est ainsi qu'il a transporté son fils dans un autre centre de santé. Mais là également on lui a fait savoir que l'état critique dans lequel se trouvait l'enfant nécessitait une transfusion sanguine, avant toute chose, et qu'il n'y avait pas de solutions alternatives. Le père, malgré tout, ne voulait pas entendre parler de sang. En dépit de l'état de l'enfant qui ne faisait que s'empirer, il décida de retourner avec lui à la maison. Le lendemain, le jeune garçon, comme il fallait s'y attendre, a succombé à ses blessures. https://www.camerounweb.com/CameroonHomePage/NewsArchive/Massacre-de-Kumba-il-d-c-de-parce-que-son-pre-t-moin-de-J-hovah-refuse-la-transfusion-sanguine-553039?fbclid=lwAR3_ZLfQHi6yhy7uN3MLUTDYd60Z_M6N4nsNylPbKuV4i6H_7xqd2FpqTmw

Une enfance au sein des Témoins de Jéhovah

Québec Hebdo - 7 décembre 2020 - TÉMOIGNAGE. L'humoriste Karen Arseneault de Québec a passé près de la moitié de sa vie chez les Témoins de Jéhovah. Sortie du mouvement depuis ses 19 ans et maintenant humoriste quadragénaire, elle témoigne de son expérience, où culpabilité et lavage de cerveau favorisent selon elle le sentiment d'appartenance au mouvement.

https://www.guebechebdo.com/local/guebec-hebdo-local/239580/une-enfance-au-sein-des-temoins-de-jehovah/

Andorre : d'anciens Témoins de Jéhovah dénoncent une justice parallèle au sein de la secte.

RIES 17.11.2020. SOURCE: Diari d'Andorra - La communauté des Témoins de Jéhovah en Andorre compte environ 180 personnes. C'est comme une grande famille avec ses propres règles internes, très strictes, avec une justice interne que la plupart des fidèles ignorent, comme le révèle Joan Ramon Baiges dans le Diari d'Andorre. Une secte pour les uns, une religion pour les autres... la vérité est que l'on ne sait pas grand-chose de son fonctionnement interne, très dur pour ceux qui tentent de quitter la communauté, comme c'est le cas de certains membres des Témoins de Jéhovah en Andorre, qui souffrent de confusion mentale après tant d'années d'endoctrinement.

Ceux qui parlent au Diari le font de manière anonyme. Les médias sont un danger, ils sont avertis par leur organisation. La situation de l'un d'entre eux est compliquée, car il craint qu'avec cette "justice parallèle", ils ne détruisent sa vie. S'il est jugé et expulsé, toute sa famille et ses amis cesseront de lui parler, il sera isolé dans un monde où les adeptes de ce mouvement sont tout : parents, enfants, épouse, beaux-parents ou amis. Le dilemme est très intense.

Parmi ces 180 membres de l'Andorre, la majorité sont des personnes qui croient aveuglément à l'interprétation sévère de la Bible. "Ce sont des gens bien, et il est bon que personne ne les stigmatise parce qu'ils sont des citoyens comme tout le monde, avec leurs forces et leurs faiblesses. Le problème est celui de la hiérarchie : "La façon dont ils traitent leurs membres lorsqu'ils n'obéissent pas à leurs règles est douloureuse. Ils sont capables de mettre dehors ou de vider un fils ou une fille LGBT lorsqu'il ou elle assume sa condition, et

ils sont capables de permettre à quelqu'un de mourir en lui refusant une transfusion sanguine, et de bannir de la Salle du Royaume toute personne qui lui sauve la vie par une transfusion".

Notre interlocuteur le sait bien, lui qui a vécu un épisode tragique de désespoir lorsque sa fille de six mois était à deux doigts de la mort. C'était au début de l'année dernière. Une pigûre de moustique l'a rendue anémique et les médecins de Barcelone ont dit au cou ple que la seule option était une transfusion sanguine, et que le bébé ne serait sauvé que dans quelques heures. Ils n'y ont pas pensé et ont signé le formulaire de consentement, craignant les conséquences en tant que disciples des Témoins de Jéhovah. Lorsqu'ils sont rentrés en Andorre, les anciens (les responsables de chaque congrégation) les attendaient et connaissaient déjà l'acte médical. Heureusement, ils n'ont pas recu d'avertissement sérieux, même si les membres ont des règles très strictes, telles que l'interdiction de fu mer ou de célébrer des anniversaires... Bien que formellement les témoins défendent l'égalité entre les sexes, en Andorre, il y a eu le cas d'une femme qui a dénoncé l'agression de son partenaire et c'est finalement elle, la victime, qui a été expulsée de cette pseudo-église. Les normes internes de la communauté violent la légalité : par exemple, l'article du droit à la famille de la Convention des droits de l'homme, sans parler de tout ce qui a trait à l'égalité des sexes et des cas de pédophilie qui ont été découverts dans le monde entier. Dans le cas de ce mariage andorran, ils pourraient perdre la garde de leur fille s'ils refusaient une transfusion sanguine, et un comité éthique de médecins aurait décidé pour eux et le bébé aurait évidemment reçu le traitement approprié. Une vidéo produite en interne par la confession religieuse montre que la famille doit effectivement se tenir à l'écart du parent expulsé. L'enregistrement raconte l'histoire d'une jeune fille qui, à l'âge adulte, est expulsée de son foyer. "Mon père m'a expliqué qu'il ne pouvait plus vivre avec eux. Parce que je ne voulais pas changer mon mode de vie. Il m'a dit que j'avais une influence négative sur mes jeunes frères et sœurs", explique-t-elle. Les témoins ne sont pas différents d'un pays à l'autre, ils sont tous régis par les mêmes règles et par une hiérarchie que la plupart d'entre eux ne connaissent pas et qui est dirigée par huit personnes des États-Unis. Boletín electrónico de información sobre el fenómeno de las sectas y la nueva religiosidad. Nº 791 –17.11.2020 - Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES)

TWITTER

Twitter accusé de censurer les critiques indiennes du nationalisme hindou

Hannah Ellis-Petersen Correspondante pour l'Asie du Sud – The Guardian, 7 Déc 2020 - Twitter a été accusé de censurer l'éminent journaliste indien Salil Tripathi en suspendant son compte, après qu'il ait tweeté sur des sujets tels que l'anniversaire de la démolition de la mosquée Babri et son travail sur le rétrécissement de l'espace démocratique indien. Des écrivains comme Salman Rushdie et Amitay Ghosh ont exprimé leur colère après que Tripathi, qui est président du Comité des écrivains en prison de PEN International, ait vu son compte Twitter suspendu dimanche sans avertissement. Un groupe nationaliste hindou de droite appelé Deshi Army, qui compte 26 000 adeptes sur Twitter, a revendiqué la victoire après la suspension. L'armée Deshi a récemment été saluée en ligne par Kapil Mishra, un leader de la ligne dure du parti nationaliste hindouiste Bharatiya Janata (BJP) au pouvoir en Inde, qui a déclaré "Cette équipe fait un travail incroyable" en ciblant les critiques du gouvernement en ligne...Dimanche, c'était l'anniversaire de la démolition de la mosquée Babri, une mosquée musulmane qui a été mise à terre par une foule nationaliste hindoue en 1992. Tripathi a posté sur Twitter une vidéo le montrant en train de lire son propre poème qui traitait de la démolition, de l'indépendance de l'Inde et des émeutes religieuses de 2002 au Gujarat, où plus de 1000 personnes, principalement des musulmans, ont été tuées. Son compte a été suspendu peu de temps après. Selon une déclaration de Twitter, le compte de Tripathi a été temporairement suspendu pour avoir publié une liste qui viole notre politique de comportement abusif". S'adressant au Guardian, Tripathi a déclaré "Le processus décisionnel de Twitter a été opaque et arbitraire. Twitter est un espace privé qui crée l'illusion d'être un espace public, ce qu'il n'est clairement pas, et prend des décisions sur la liberté d'expression et les droits de l'homme dont il n'a ni le mandat, ni l'expertise, ni la capacité". Certains des écrivains, avocats et journalistes les plus connus en Inde ont exprimé leur indignation face à sa suspension. Rushdie a tweeté : Ghosh a écrit qu'il était "plus qu'étonné d'apprendre que le compte Twitter de Salil Tripathi a été suspendu. Salil est un journaliste, un écrivain et un militant des droits de l'homme exceptionnel". L'écrivain Nilanjana Roy a tweeté : "Pourquoi le compte Twitter de Salil Tripathi a-t-il été suspendu ? " Plus tôt dans la journée, il avait tweeté sur la démolition du Babri Masjid, exprimant l'angoisse persistante que beaucoup re ssentent également - l'espoir que Twitter India lui redonne la parole le plus rapidement possible". Suketu Mehta, également auteur, a déclaré que Tripathi était "l'un de nos plus importants militants des droits de l'homme. Il est absolument inacceptable que Twitter India suspende son compte. L'Inde a besoin de la voix de Salil!"

Shashi Tharoor, un politicien du parti d'opposition Congress, a également exprimé son inquiétude. "Je n'arrive pas à y croire", a-t-il écrit. "Comment diable Twitter pourrait-il suspendre le compte d'un écrivain, auteur et militant des droits de l'homme très respecté? Leurs algorithmes n'ont-ils pas de bon sens avant d'entreprendre de telles actions?" Tripathi a souligné l'intimidation et le harcèlement auxquels sont confrontés les journalistes travaillant en Inde sous le gouvernement BJP. "Beaucoup plus de journalistes et d'écrivains ont enduré bien pire que ce que je vis actuellement", a-t-il déclaré. "Ce sont eux les vrais héros". (Deepl traduc.)

https://www.theguardian.com/technology/2020/dec/07/twitter-accused-censoring-indian-critic-hindu-nationalism-salil-tripathi

ABONNEMENT AU TRIMESTRIEL DU GEMPPI

« Découvertes sur les sectes et religions »

Le bulletin du GEMPPI contre un abonnement participatif (frais de port inclus) de :

10 € sur support papier ou 3 € par Internet.

Libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPI » en joignant vos coordonnées à : GEMPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20 - Tél. 06 98 02 57 03 - gemppi@wanadoo.fr

ADHESIONS AU GEMPPI: Bienfaiteur: à partir de 30 € - Soutien: à partir de 16 € -Sympathisant : à partir de 3 € ; Membre actif : 10 € (Prendre contact avec nous auparavant)

Depuis 1988, le GEMPPI, Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu, est une association laïque travaillant pour que chacun puisse exercer sa liberté de conscience, de croire, de se sentir mieux, dans les meilleures conditions possibles en évitant les risques sectaires et l'emprise mentale. Votre soutien, même symbolique donne du poids à notre action.

Formation en ligne certifiante MOOC « Prévention de la radicalisation islamique »

Présentation et inscription sur le site du GEMPPI sous la rubrique « Formations » : www.gemppi.org Massive Open Online Courses (Durée: 10 heures)

Inscription et présentation du MOOC: http://gemppi.org/moodle/

C'est une formation complétement gratuite, sauf si l'on souhaite une certification, laquelle nécessite alors l'adhésion au GEMPPI (voir ci-dessus).

Cette formation par internet peut être proposée aux professionnels de la santé, de la psychothérapie, du droit, aux experts auprès des tribunaux, à des fonctionnaires de police, aux travailleurs sociaux et à toute personne souhaitant avoir une compréhension et une cohérence concernant le phénomène sectaire et désirant acquérir les bases permettant de mieux gérer des situations de radicalisation islamique et d'emprise sectaire autour d'elle.

Sommaire de la formation de base « MOOC gestion des risques sectaires »

1-Le processus de l'emprise au cœur de la radicalisation

Dispositif gouvernemental, hypothèse de la dérive sectaire, approche psychologique, le déclencheur, indicateurs de basculement, critères d'emprise, droit, techniques d'emprise, changement d'état de conscience, Internet, prosélytisme, propagande, la morale, la politique, la doctrine, le droit islamique, les vitrines, bibliographie, ressources

2-Le TAMKINE symbole d'un renouveau panislamiste

Décryptage du projet mondial d'islamisation, les organisations islamiques à l'œuvre, les Frères musulmans, Mili Goru, les autres salafistes, le projet islamiste de conquête, un projet planifié, politique, étatique, culturel, religieux, médical, juridique, scolaire, humanitaire, médiatique, économique, totalitaire, liberticide, séparatiste, le plan islamophobie

3-L'argumentaire religieux dans le phénomène d'emprise de l'islam radical - Appendice complémentaire Endoctrinement fondamentaliste, littéralisme, le poids des écrits sacrés, les arguments scripturaires de recrutement, la peur, victimisation, le cas de la femme, culpabiliser, promesses flatteuses, le diihad des textes, la police des mœurs, koufars et islamophobes







